

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.



Vol. II.—No. 42.

MONTREAL, JEUDI, 19 OCTOBRE, 1871.

ABONNEMENT, \$3.00.  
PAR NUMERO, 7 CENTIMS.

A NOS NOUVEAUX ABONNES DES ETATS-UNIS.

Par suite d'arrangements conclus avec M. le grand vicaire Druon, de St. Albans, nous sommes devenus propriétaires du *Protecteur Canadien* et nous envoyons aujourd'hui *L'Opinion Publique* à tous les abonnés de ce journal. Ils sauront, nous l'espérons, sanctionner comme les lecteurs de *l'Etendard*, des arrangements qui ne peuvent être qu'avantageux aux Canadiens des Etats-Unis. Ils trouveront dans notre journal tout ce qu'ils aimaient dans le *Protecteur*, et de plus, des articles, des nouvelles et des gravures qui les mettront en relations plus intimes avec le Canada. Quelques-uns de nos compatriotes diront peut-être qu'ils aimeraient mieux avoir un journal imprimé aux Etats-Unis. Mais ce ne peut être qu'un goût plus ou moins vague et non pas une opinion raisonnée. Car enfin, si la partie de notre journal qui s'adresse à eux est faite pour eux, rédigée aux Etats-Unis, par des hommes qui ont leur confiance, ils ne peuvent se plaindre d'avoir pour quelques sous de plus sept ou huit pages de matières et de gravures qui doivent valoir quelque chose, si on en juge par l'encouragement extraordinaire que nous recevons dans le Bas-Canada. Qu'on mette nos écrits de côté, si l'on veut, mais les gravures seules devraient suffire à faire accepter ces arrangements.

Non, nos compatriotes des Etats-Unis, dont nous nous occupons tant dans presque tous nos écrits, seront heureux, nous en sommes sûrs, d'avoir l'occasion d'encourager une entreprise nationale. Ils sauront comme ici, apprécier les sacrifices que nous avons faits pour fonder cette entreprise. Malgré les découragements qui nous venaient de toutes parts nous nous sommes obstinés à avoir confiance dans nos compatriotes; et nous n'avons pas eu tort. Lorsque nos nouveaux abonnés auront vu les efforts que nous faisons pour relever la situation matérielle du Bas-Canada, pour lui donner la position à laquelle il a droit sur le continent, lorsqu'ils verront avec quelle ardeur nous nous devouons à l'œuvre du progrès et de l'avancement de la nationalité canadienne-française en Amérique, ils n'hésiteront pas à mettre de côté quelques susceptibilités peu raisonnables après tout. Nous prions donc nos compatriotes de réfléchir avant de prêter l'oreille aux conseils qu'on pourrait leur donner. Nous faisons de grands sacrifices pour aller les trouver, leur apprendre ce qui se passe dans le pays et leur offrir des images de la patrie absente, qu'ils ne nous repoussent pas sans raison. Malheureusement, les Canadiens sont portés partout à diviser leur forces, à s'exciter un moment pour les entreprises qui ne peuvent pas durer, c'est là une des causes de notre faiblesse. Quand une entreprise est établie sur des bases solides, pourquoi ne pas s'unir pour la conserver et l'agrandir?

Laissons donc de côté les chimères, les illusions et les susceptibilités pour bâtir des choses utiles, durables et solides. Faisons comme les populations étrangères qui savent si bien se soutenir et se fortifier par l'union et le secours mutuel. Nous ne craignons pas de dire que nous méritons quelque chose en retour des efforts et des sacrifices que nous faisons tous les jours pour donner aux Canadiens-Français les moyens de s'instruire, pour pousser le Bas-Canada dans la voie du progrès. Et ce que nous faisons pour ceux qui vivent au sein de la patrie, nous le faisons et le ferons encore plus à l'avenir pour ceux qui en sont loin, nous étudierons leurs besoins et

tâcherons de leur signaler les moyens à prendre pour se conserver et se faire une place honorable dans la grande république. Et d'ailleurs, qui sait si en travaillant à donner au Canada la prospérité matérielle par le développement de l'industrie nationale nous ne réussirons pas à ramener sur le sol de la patrie ceux qui en sont partis?

Après avoir vu un instant nos compatriotes aux Etats-Unis, après avoir admiré avec quel soin ils gardent dans leurs cœurs le souvenir et l'amour de la patrie, nous ne craignons pas de dire qu'ils seraient heureux de revenir dans le pays, si on pouvait leur assurer qu'ils y trouveraient du travail et du pain. Est-ce un rêve, une de ces douces illusions dont le patriotisme aime à nous bercer? Peut-être, mais c'est quelquefois en poursuivant l'illusion qu'on atteint la réalité. Bien à plaindre sont les individus ou les peuples chez qui l'illusion et l'enthousiasme n'ont plus de place!

L. O. DAVID.

Comme il l'a été expliqué dans le dernier numéro du *Protecteur Canadien*, ceux des abonnés de ce journal qui ont payé d'avance, recevront le nouveau journal (Edition spéciale de *L'Opinion Publique* pour les Etats-Unis) au lieu de l'ancien, sans augmentation de prix, jusqu'au terme de leur abonnement. Ceux qui n'ont pas encore payé, paieront \$2.50 pour les douze mois, ou \$1.50 pour les six mois du terme courant. En payant leur abonnement, ils auront droit à la magnifique gravure que nous offrons en PRIME, intitulée "AU PIED DE LA CROIX," que notre agent leur livrera. Après le terme courant, le renouvellement de l'abonnement sera au taux de \$3.50 pour un an, \$1.75 pour 6 mois, \$1.00 pour 3 mois, payable d'avance, et en *greenbacks*. Nous payons les frais de poste du côté canadien. Ceux qui voudraient se procurer les numéros de *L'Opinion Publique* avec le commencement de "l'Intendant Bigot," c'est-à-dire depuis le 1er Mai de cette année, pourront les avoir en nous envoyant une commande, accompagnée d'un dollar et demi. Cet offre n'est faite que pour un temps limité, car notre stock de ces numéros diminue rapidement. Nous espérons publier un supplément chaque semaine, tout spécialement rédigé dans l'intérêt des Canadiens aux Etats-Unis, et qui contiendra autant de matière qu'un journal ordinaire. Nous annoncerons définitivement notre décision à cet égard la semaine prochaine. Nous annonçons à nos nouveaux abonnés la visite de notre agent voyageur, Mons. G. H. Cherrier, qui leur montrera la belle gravure dont nous avons parlé plus haut, et la livrera à ceux qui lui ont payé ou qui lui paieront leur abonnement, pourvu cependant que leur paiement couvre au moins trois mois à venir.

CHICAGO.

Cette gravure eut décidément tort.  
HORACE.

I.

C'est avec des larmes plein les yeux que je trace ces lignes. Chicago n'est plus!

La Reine de l'Ouest, la ville prodige, la plus grande merveille du monde, est changée en un monceau de cendres et de ruines fumantes.

La plus belle ville du continent, le *Garden City*, comme on se plaisait à l'appeler, vient de s'abîmer dans un cataclysme presque sans parallèle dans les annales de la fatalité.

Vastes cathédrales, monuments et édifices publics, immenses

établissements commerciaux, gigantesques élévateurs, théâtres superbes, palais en marbre, hôtels colossaux, collèges, académies, musées, galeries de peinture, bibliothèques, banques, *water-works*, ponts, usines, manufactures, gares de chemins de fer, résidences princières, imprimeries sans rivales sur le continent, en un clin d'œil tout a été dévasté, rasé, brûlé, fondu dans un épouvantable brasier.

Dire que ces longues files d'élégantes et imposantes façades en marbre, ces dômes majestueux, ces flèches élancées, ces magnifiques avenues à quadruple rangées d'arbres, ce *Crosby Opera House*, le plus beau théâtre de l'Amérique, ce *Union Pacific*, le plus bel hôtel du monde, tout cela n'existe plus!

Dix mille maisons brûlées, des richesses inouïes perdues à tout jamais; des millionnaires d'hier mendians aujourd'hui; cent cinquante mille malheureux sans abri et sans pain; et, ce qui est encore plus triste à dire, cinq à six cents infortunés calcinés dans les flammes, suffoqués dans la fumée, ensevelis sous les murs croulants, écrasés sous les ponts ou noyés dans la rivière!

La plume se refuse à peindre ces tristes choses.

Moi qui ai passé là cinq des plus belles années de ma jeunesse, je le répète, c'est avec des larmes plein les yeux que je trace ces lignes.

Etrange destinée que celle de cette métropole! Bâtie en trente-cinq ans, détruite en quelques heures! Rien ne saurait être comparé au développement de cette ville extraordinaire, si ce n'est sa ruine.

Tout le monde connaît un peu l'histoire de Chicago. Elle n'est pas longue du reste. Aussi ne ferai-je, dans cet article, que rappeler quelques circonstances, dessiner légèrement quelques croquis, citer quelques chiffres, en m'écartant un peu des larges routes de l'histoire, pour m'égarer çà et là dans les sentiers moins connus de la chronique et des petits faits.

II.

Il n'y a encore que quelques années, quiconque eût cherché Chicago ne l'eût point trouvé.

Parmi toutes les grandes villes du monde, Chicago avait cela de remarquable, qu'il n'avait pour ainsi dire point de passé. Les enfants de la dernière génération ne connaissaient point encore le nom de cette petite bourgade insignifiante qui servait de station aux coureurs des bois et aux trappeurs de l'Ouest.

Je me souviens avoir lu, dans mon enfance—en 1846 ou 47,—une lettre d'un missionnaire publiée dans les *Annales de la Propagation de la Foi*, qui disait que, sur la rive sud-ouest du lac Michigan, à l'embouchure d'une petite rivière malpropre dans une plaine basse et marécageuse, il existait une petite ville qui promettait de devenir assez importante comme poste intermédiaire entre le commerce des lacs et celui du Mississipi. C'était Chicago.

Bref, cette grande ville était si peu connue du reste du monde, il y a quelques années seulement, que je trouve dans le Dictionnaire de Géographie de messieurs Meissas et Michelot, publiée en 1857, le paragraphe suivant:

"CHICAGO, rivière navigable des Etats-Unis, Illinois, affluent du lac Michigan au village de Chicago. Elle n'est séparée de la Plaine, affluent de l'Illinois, que par un portage très-court, souvent inondé, que l'on peut traverser en barque. Cours 70 k."

Le Dictionnaire de Commerce de M. Guillaumin, publié en 1841, n'en dit pas un mot.

Le fait est qu'il y a un peu plus de trente ans, Chicago n'était pas même un village. Tout consistait en quelques misérables huttes habitées par des pauvres diables qui, sous le rapport de la civilisation, ne valaient même pas les Indiens dont ils descendaient. Leurs demeures, bâties en troncs d'arbres bruts ou en écorce, étaient basses, sales, et de la plus sordide apparence.

Chicago est un mot indien. Dans la langue des Potowatomis, il signifie *puits* ou *oignon sauvage*. Ce nom servait d'abord à désigner la rivière.

Je ne sais si l'odeur rien moins qu'agréable qui caractérise ces intéressants spécimens du règne animal et végétal, a été pour quelque chose dans le choix du nom qu'on lui a donné; mais en tous cas, je puis affirmer que, pendant de longues années, la rivière Chicago a plus que justifié cette appellation. Eau stagnante et boueuse, rendez-vous de toutes les immondices d'une grande ville, elle exhalait, jusqu'au printemps dernier du moins, des parfums à rendre jaloux tous les puits et tous les oignons sauvages du monde. Depuis, grâce à l'esprit d'entreprise des habitants de la malheureuse ville, le cours de cette rivière a été changé. Elle prend maintenant sa source où était autrefois son embouchure, et elle roule aujourd'hui les eaux bleues du lac Michigan jusqu'au Mississipi, avec lequel elle communique par un canal qui la joint à la rivière des Illinois.

Comme simple établissement, Chicago est très-ancien. Il y a juste aujourd'hui deux cents ans,—en 1671,—l'endroit fut visité par Perrot. Il en parle dans ses rapports comme étant le lieu de résidence d'un puissant chef miamis. Bien plus, des traces et des vestiges qu'on y découvrirait à cette époque, indiquaient que, longtemps auparavant, Chicago avait été le site d'un grand village indien.

## III.

Le colonel Long, dans le récit de son expédition vers les sources de la rivière St. Pierre, nous donne les singulières appréciations suivantes au sujet de l'avenir de Chicago :

« Comme place d'affaires, dit-il, l'endroit n'offre aucun avantage aux colons, attendu que le montant annuel du commerce du lac ne dépassait pas la cargaison de cinq ou six goélettes, même lorsque la garnison recevait ses provisions de Mackinaw. Il n'est pas impossible que, dans un avenir très-éloigné, quand les rives de l'Illinois seront habitées par une population nombreuse, et quand les basses prairies qui s'étendent entre cette rivière et Fort Wayne seront cultivées par autant de colons qu'elles peuvent nourrir, Chicago puisse devenir l'un des points de communication entre les lacs du nord et le Mississipi. *Mais même alors, ajoute-il, je suis d'opinion que le commerce s'y fera toujours sur une échelle très-limitée; les dangers qu'offre la navigation des lacs, le nombre si restreint des ports de mer, seront toujours des obstacles insurmontables à l'importance commerciale de Chicago.* »

Voilà pourtant ce qu'un historien sérieux écrivait il y a à peine trente-cinq ans !

Mais comment pouvait-on supposer qu'il se porterait jamais, vers l'Ouest, une pareille affluence de population, alors que les communications étaient si lentes et si difficiles ? Car il y a une vingtaine d'années, ce n'était pas une petite entreprise que celle d'un voyage à Chicago. Ceux qui allaient alors chercher fortune dans ces parages reculés, disaient adieu à leurs amis et à leurs proches, avec bien peu d'espoir de jamais les revoir.

Je trouve le récit d'un de ces voyages, dans les mémoires d'un ancien pionnier de l'Ouest :

« Il n'y avait pas, dit-il, de chemins de fer aboutissant à Chicago, en 1845. Des États de l'Est, il fallait trois à quatre semaines pour s'y rendre. Des amis de mon père avaient fait tout le trajet, c'est-à-dire 1,000 à 1,200 milles, en wagons couverts, traînés par des chevaux, pour éviter la route des lacs qui était de beaucoup plus longue, et qui passait pour très-dangereuse. Arrivés à leur destination, ils nous écrivirent de si belles choses touchant le sol et le climat du pays, que mon père se décida un jour à aller chercher fortune dans l'Ouest. Quelque temps après, par un beau matin de septembre 1845, longtemps avant le lever du soleil, nous cheminions lentement toute la famille, traînés par une paire de chevaux de louage, vers la route poudreuse de Rutland, Vt., à Whitehall, N. Y. Nous avions, dès la veille, dit adieu aux voisins et aux camarades d'école, que nous n'espérions jamais revoir. Vers midi, nous arrivâmes à Whitehall, et bientôt après, nous étions sur le bateau-à-vapeur le *Red Lion*, en route pour Oswégo. Notre position à bord n'était guère plus agréable qu'elle n'eût été sur un paquebot encombré de marchandises. Nous fisions notre cuisine dans le "Cuddy;" nous prenions nos repas dans la cabine, et le soir, nous dormions dans des hamacs. Il nous fallut plusieurs jours pour parcourir la longue suite des canaux Champlain, Erié et Oswégo. Nous fûmes retenus quelque temps dans cette dernière ville, pour attendre l'arrivée du bateau à hélice, le *Syracuse*, dans lequel nous devions traverser le lac Ontario, le canal Welland, les lacs Erié, Huron et Michigan. Le petit bateau avait à son bord trois ou quatre cents passagers, la plupart en destination pour le Wisconsin et les ports de l'Illinois, sans compter une charge considérable de marchandises. Ce fut par une espèce de miracle que nous atteignîmes Chicago, car nous eûmes à subir une terrible tempête pendant une nuit très-sombre, et nous fîmes quatre-vingts milles à la dérive dans le détroit de Mackinaw. Nous dûmes faire de longs arrêts dans plusieurs ports des lacs; mais enfin, deux semaines après avoir quitté Oswégo, nous mîmes le pied dans l'active petite ville de Chicago. Les rues étaient encombrées de voitures à grain, de "goélettes de prairies," comme on les appelait, venant de toutes les parties de l'Illinois. Comme ces wagons s'en retournaient vides, nous y trouvâmes facilement place pour nous et notre bagage, et dans l'après-midi du 20 octobre, nous laissâmes Chicago pour le lieu de notre destination, Bloomingdale, Du Page county, maintenant l'une des stations du chemin de fer *Chicago & Northwestern*, à trente milles à peu près du lac. Je n'oublierai jamais notre première nuit dans la prairie. Il faisait sombre

et froid; un brouillard particulier à l'Illinois rendait l'air désagréable à respirer. Tard dans la soirée, nous nous arrêtâmes à une ferme située sur les bords de la Plaine, petite rivière noire et bourbeuse, et nous demandâmes un abri pour le reste de la nuit. La maison n'avait que deux chambres; mais, comme le propriétaire avait été lui aussi un émigrant et qu'il comprenait notre situation, nous fûmes les bienvenus. Jamais je n'ai mieux dormi dans un bon lit et dans un hôtel bien tenu, après une journée de voyage, que je ne dormis ce soir-là, couché sur le plancher, enveloppé dans une couverture de laine, auprès d'un feu de cuisine, dans une ferme au milieu de la prairie. Le lendemain se termina notre voyage, qui avait duré plus de quatre semaines. Nous fûmes chaleureusement accueillis par les colons; car dans ces nouveaux établissements, on rencontre toujours une hospitalité bien rare dans les pays plus riches.

Voilà comment se faisait le voyage de Chicago en 1845.

Qui aurait jamais pu supposer que, vingt-cinq ans plus tard, l'on pourrait se transporter, de New-York à Chicago, en vingt-sept heures, dans des palais roulants où le voyageur trouve tout le confort d'une résidence luxueuse ?

Mais n'anticipons pas.

## IV.

Je ne surprendrai personne en disant que l'on trouve les noms d'un bon nombre de Canadiens-Français parmi ceux des premiers habitants de Chicago.

La famille Beaubien, par exemple, a longtemps été en possession de terrains qui, quelques années après être sortis de ses mains, acquirent une valeur fabuleuse. Malheureusement, toute cette immense fortune a été dissipée follement. Il n'était point rare de voir celui qu'on appelait le Colonel, perdre en une nuit de jeu des lots de terre qui, dix ans plus tard, valaient des millions. La famille Beaubien est aujourd'hui entièrement disparue de Chicago.

J'ai bien connu un vieux Canadien du nom de Levasseur, le fondateur du village de Bourbonnais, qui a été à même de se faire une fortune à la Rotschild, s'il avait pu seulement entrevoir un coin de l'avenir.

Il avait épousé à la mode du pays, la fille d'un chef indien qui lui offrit de prendre à son choix une étendue de terre de cinq milles carrés, soit à l'endroit où vient de brûler la partie commerciale de Chicago, soit dans les prairies fertiles où est situé aujourd'hui le florissant township de Bourbonnais. C'était son cadeau de noces.

Le terrain où devait se bâtir Chicago ne valait rien pour la culture; c'était un marais fangeux, une véritable mollière.

A Bourbonnais, au contraire, grosses prairies, délicieuse petite rivière, collines toutes couvertes de luxuriante frondaison. Levasseur choisit Bourbonnais.

Aujourd'hui, il a quatre-vingts ans, et mourra pauvre.

—Voyez-vous, monsieur, me disait un jour un autre Canadien du nom de Rodier, aujourd'hui établi dans l'Iowa; voyez-vous ces beaux blocs en marbre, ces superbes magasins, en face du *Sherman House*, qui s'étendent jusqu'à la rue State? Eh bien, tout le terrain sur lequel ils sont construits m'a appartenu, monsieur!

—Oui! vous devez être bien riche alors?

—Hélas! monsieur, vous avez connu M. Dowling?

—J'en ai entendu parler.

—Eh bien, il était boulanger à cette époque. Il me fournissait du pain. Je partais pour le *Far West*; je lui laissai le tout pour un vieux cheval et une balance de compte. Aujourd'hui, ces lots se vendent deux mille piastres le pied. Mon boulanger est mort millionnaire!

D'autres familles canadiennes, telles que les Danis et les Valiquette, ont été plus heureuses. Elles avaient acheté quelques arpents de terre pour jardiner. La semaine dernière, ces familles valaient plusieurs centaines de mille piastres. Si Chicago se rebâtit, elles manipuleront des millions, peut-être, avant qu'il soit longtemps.

LOUIS-H. FRÉCHETTE.

(A continuer.)

## L'INCENDIE DE CHICAGO.

On ne parle que de cela depuis une dizaine de jours. C'est affreux aussi, lamentable.

On lit dans le *Courrier des Etats-Unis*:

## NAISSANCE ET RAVAGES DU FEU.

« Dimanche soir, un jeune garçon, portant une lampe à pétrole, entra dans une étable de De Kaven street, pour traire une vache. La vache renversa la lampe d'un coup de pied, et le pétrole enflammé se répandit parmi la paille. Rien n'aurait été plus aisé que d'éteindre ce commencement d'incendie; malheureusement les pompes se firent attendre, et quand elles furent arrivées, les pompiers, qui s'étaient exténués à combattre le feu de la veille, ne déploierent pas leur énergie habituelle.

« Sur ces entrefaites, le vent étant venu à souffler en tempête, les flammes se propagèrent rapidement de maison en maison, atteignant d'une part le quartier brûlé le samedi, et de l'autre traversant la rivière au nord de la Douzième rue, envahirent la portion commerçante de la ville, où s'élevaient les gares de marchandises, les magasins, hôtels, manufactures, etc. Alors seulement on comprit toute l'étendue du danger; les pompiers, surmontant leur fatigue, firent des prodiges d'activité; le maire et les conseillers municipaux accoururent sur le lieu du sinistre; mais l'heure était passée où, en faisant sauter quelques bâtiments, on aurait pu arrêter le progrès de la conflagration. Sans cesse activées par le vent, les flammes avaient acquis une force irrésistible; les rues Harrison, Van Buren, Adams, Monroe et Madison avaient été consumées comme par magie sur une longueur de trois quarts de mille. Le "Board of trade," la "Court House," les bureaux de la compagnie télégraphique "Western

Union," ceux de la Presse associée et des centaines d'autres bâtiments devinrent à leur tour la proie de l'élément dévorant. Le pavage de bois avait pris feu, et bientôt un espace de 2 milles de long sur 3 mille de large ne fut plus qu'un vaste foyer.

« La ville de Chicago présentait alors le spectacle le plus terrible et le plus extraordinaire qu'on puisse imaginer. Quatre-vingt mille personnes environ, de tout sexe, de tout âge et de toute nationalité, couraient éperdues dans les rues encore libres, essayant de sauver quelque parcelle de mobilier; tous les véhicules disponibles avaient été mis en réquisition, et dans ce pêle-mêle, dans ce fouillis inextricable d'hommes, de femmes, d'enfants, de chevaux, des centaines d'êtres humains étaient foulés aux pieds et l'air retentissait de plaintes et de jurons proférés dans toutes les langues connues. Plusieurs avaient été frappés de démence subite, et l'étalage de leur folle gaité au milieu de la consternation générale causait une impression de tristesse navrante à ceux qui en étaient les témoins. On a vu notamment dans State street, une vieille femme surchargée de paquets, qui ne cessait de danser en chantant à plein gosier la "Mère l'Oie." D'autres, qui avaient cherché dans des excès de boisson l'oubli momentané de leur ruine, parcouraient les rues, vociférant, menaçant et frappant à tort et à travers.

## LES VICTIMES.

« Bien des jours s'écouleront probablement avant qu'il soit possible de constater avec exactitude le nombre des malheureux qui ont péri dans cette gigantesque conflagration. Le chiffre qui paraît approcher le plus de la vérité est celui de cinq cents. Beaucoup ont été enterrés sous les murs croulants de leurs maisons, en s'efforçant de sauver quelques objets de première nécessité. Une quinzaine d'hommes, femmes et enfants, ont été brûlés vivants dans le bâtiment de la Société agricole, où ils croyaient avoir trouvé un abri sûr, cet édifice étant à l'épreuve du feu.

« Dans Chicago avenue, un père, qui s'élançait hors de sa maison en feu avec ses trois enfants dans les bras, a été surpris par les flammes, et en quelques minutes, les quatre corps étaient entièrement calcinés. La mère des enfants, sous les yeux de qui le drame s'était passé, a été atteinte de folie furieuse. Dans la même avenue, une famille composée de cinq personnes a entièrement péri. Plusieurs femmes sont mortes dans le parc Lincoln. Quinze cadavres ont, dit-on, été retirés d'une boutique de forgeron dans Rush street. Un homme a été brûlé dans un bassin où il s'était réfugié, près de l'aqueduc. Les flammes ont atteint la partie de son corps qui n'était pas sous l'eau, et il est mort moitié par le feu, moitié par l'eau.

## PERTES.

Dix mille maisons, trois cents millions de dollars.

Pendant que Chicago se tordait dans le désespoir, des scélérats, véritables oiseaux de proie, pillaient, volaient et cherchaient même à brûler ce qui restait de Chicago. Ceux qu'on a pris ont été fusillés ou pendus immédiatement. On ne pouvait pas faire plus, mais c'était bien le moins qu'on pût faire.

## M. MARSHALL EN CANADA.

(Suite.)

Le pétrole n'est pas en faveur à Paris, mais il est grandement préconisé en Europe. Il détruit là-bas, mais ici, il est une des sources les plus considérables de richesse. Toutefois, pour être en bonne odeur parmi nous, il n'en est pas plus odorant. Un détail que cela. L'or, contre lequel on l'échange, sent toujours bon, quelle que soit sa provenance. Au Pérou, où on a pourtant le droit d'être difficile sur ce point, on ne fait pas déni du guano des îles Chinca, qui est maintenant la principale source de revenu de son gouvernement.

Voici ce que M. Marshall écrit sur Petrolea :

## PETROLEA.

Peu de villes, dans le monde entier, présentent un aspect aussi étrange que Petrolea (Ontario).

Une branche de la ligne du Grand Tronc la réunit à la station de Wyoming. Le train où nous montons se compose d'un seul char à passagers et d'une longue file de réservoirs à l'huile, de la capacité de trente-cinq quarts chacun.

En approchant de Petrolea, le convoi glisse à travers des entassements de vastes cuves et de réservoirs, et s'arrête en face d'un groupe serré de puits d'huile. Nous voici à Pithole, le quartier le plus neuf de ces régions oléifères. Je descend des chars, en compagnie de l'éditeur du *Petrolea News*. Sur l'espace d'un mille, les charpentes de bois des puits d'huile sont dispersées çà et là, en pleine forêt. Au-dessus de Pithole se trouve l'ancien quartier, ou Petrolea proprement dit.

Partout où l'on a rencontré une veine d'huile, on s'est hâté d'élever les charpentes nécessaires pour creuser un puits. On ne fait ni défrichements, ni chemins. Les branches des grands arbres de la forêt ondulent le long des constructions en bois brut destinées au forage des puits. Pour se rendre aux fournaux ou aux autres travaux, on foule aux pieds les broussailles et la fougère. De Pithole, on distingue une trentaine de ces minces pyramides de bois, qui se dressent au milieu de la forêt. Plus loin encore, on aperçoit des colonnes de fumée tourbillonnant au-dessus des bois. Tout autour de nous, la grâce et la fraîcheur de la nature disparaissent sous les souillures les plus dégoûtantes.

Aux endroits où on a placé des pompes, des réservoirs pouvant contenir deux à trois mille quarts, ont été creusés dans la glaise bleue. La position souterraine de ces réservoirs les protège contre le feu. A part ces terrasses artificielles, l'œil rencontre, çà et là, des réservoirs en fer d'une capacité de cinq à dix mille quarts chacun, qu'on a construits avant qu'on eût l'idée d'ouvrir des réservoirs dans la glaise. Le sol est traversé en tous sens par des ruisseaux d'un liquide noir, sale et empesté, qui s'échappent des alambics, comme un rebut.

Les puits sont d'une profondeur moyenne de 490 pieds et creusés d'après le mode des puits artésiens et munis d'un tube pénétrant jusqu'au roc, à 75 ou 100 pied de profondeur. L'huile crue, une fois extraite par les pompes, est rejetée dans un réservoir, en lieu sûr. De là, elle s'échappe par des tuyaux qui la conduisent à l'alambic. Dégagée de l'eau par la vapeur, elle va remplir de nouveaux réservoirs, d'où on la déverse finalement dans les chars destinés à son transport.

On chauffe les fournaux au moyen d'une ingénieuse opération en se servant du rebut cailloteux de l'huile qui s'écoule lentement vers la porte des fournaux, où il rencontre un jet de vapeur qui le résout en flammes.

On a construit des cabanes de planches pour les travailleurs, tout le long de la ligne irrégulière que forment les puits. A un



seul endroit, les puits et les huttes forment un groupe serré. Dans les intervalles apparaissent des boutiques de tailleurs et d'épiciers, des salles de billards et de rafraîchissements, des bureaux de banque et d'imprimerie, une ou deux églises, et voilà toute la ville de Petrolia.

Dès longtemps, on avait remarqué que les sauvages, sur l'avis de leurs médecins se rendaient à une source désignée, y plongeant leurs couvertures dans des eaux vaseuses, pour se guérir des maladies scrofuleuses, et c'est d'après ces observations que l'on est parvenu à découvrir des veines de pétrole en cet endroit.

On évalue le produit de l'huile provenant des sources de Petrolia à 5000 quarts par semaine. En septembre 1870, elle se vendait \$1.60 le quart. L'Allemagne lui fournit son principal marché.

Les premières fortunes qui se réalisèrent par le pétrole répandirent la fièvre de l'huile sur tout le continent. D'heureux indices furent découverts sur les bords du lac Huron. Une Compagnie fut formée, avec un capital de \$4,000, pour y chercher de l'huile. La ville de Goderich, Ontario, près de laquelle on avait signalé ces indices, offrit \$500, et le comté \$1,000 pour engager la Compagnie à forer jusqu'à une profondeur de 1,000 pieds. A la fin, une veine liquide fut atteinte, mais au lieu d'huile, ce fut de la saumure qui en sortit. Ce fut d'abord une grande déception pour la Compagnie, mais bientôt la saumure jaillit épaisse et pure et produisit un beau sel blanc. La fortune avait favorisé la tentative au-delà de toute espérance.

Goderich devint dès lors le siège d'une industrie considérable. En 1869, les sources produisaient environ 1,000 quarts de sel par jour; et les demandes augmentent au-delà des ressources de la production. Plusieurs Compagnies sont déjà à l'œuvre et il s'en forme encore des nouvelles.

La Province d'Ontario est une coquette, elle porte des mouches qui lui vont merveilleusement bien. Jugez-en vous-même par la description que fait M. Marshall de la colonie des noirs établie sur les bords du lac Érié :

#### LA PETITE AFRIQUE.

Vers l'extrémité sud-ouest de la Province d'Ontario, subsistent, dans des proportions considérables, les restes d'un établissement négro, qui promit jadis d'atteindre une certaine importance. La colonie fut fondée lors de la passation de la loi contre les esclaves fugitifs aux États-Unis, alors que le nègre qui s'était enfui des habitations du Sud se trouva sans protection dans le Nord. Il ne lui restait pour tout moyen de salut que de fuir encore plus au nord et de se réfugier sur le sol britannique. Ces esclaves se rendirent d'abord sur cette langue de terre qui s'incline vers les eaux limpides du lac Érié, — et qu'on nomme "La Belle" (*The Beautiful*). Dans cette portion méridionale du Canada, ils se trouvèrent chez eux : le climat en était plus supportable pour le nègre noir par le soleil que celui d'aucune autre partie de la Puissance. Bientôt les nouveaux colons se comptèrent par centaines et par milliers. Ils se recrutaient, en grande partie, parmi les plus beaux éléments de la race nègre, de familles qui emportèrent avec elles l'esprit du travail nécessaire à la conservation de la propriété comme à celle de leur être. Ils se répandirent dans ce canton, et commencèrent, avec autant d'énergie que leur indolence naturelle le permet, à défricher et cultiver le sol. L'établissement continua de se développer jusqu'à la dernière guerre des États-Unis. La loi contre les esclaves fugitifs fut alors rappelée, dans le Nord; plusieurs nègres en profitèrent pour échapper aux rigueurs de nos hivers. A la fin de la guerre, d'autres retournèrent au Sud, vers les zones les plus favorables à leur nature, pour vivre en hommes libres dans les lieux qui avaient vu leur dégradation et leur misère.

En septembre 1870, la population nègre était à peu près stationnaire. Les naissances compensaient pour ceux qui s'éloignaient. Elle formait un tiers de tous les habitants de Chatham, le chef-lieu du district de Brixton et de Dresde, deux villes de petite dimension. Les nègres jouissent d'une certaine considération : ils sont bons citoyens, paisibles et rangés, d'un gouvernement facile et passablement laborieux. Dans les villes, ils sont barbiers, fruitiers, savetiers et s'occupent aussi de lavage et de repassage. Naturellement, ils remplissent aussi des emplois domestiques et ceux de la religion. Presque toute la population de couleur, ici comme aux États-Unis, appartient à la secte Méthodiste. Cependant, un certain nombre d'entre eux sont Baptistes. Ils se montrent fort empressés à toutes les réunions de prières et aux autres assemblées convoquées dans un but religieux. Leur piété est sincère, mais peu révérencieuse.

Un vieillard ridé, l'œil brillant, petit et chétif, s'écriait un jour, dans une de ces réunions : "J'entends le Seigneur qui vient à travers les bardeaux. Viens ici, Seigneur! Tu trouveras un pauvre nègre — c'est moi! Je paierai pour tous les bardeaux qui sont brisés là-haut."

On désigne généralement le quartier nègre sous le nom de *Petite Afrique*. Leurs maisons, construites en bois, sont petites et de chétive apparence : mais l'infériorité évidente de l'homme noir ne l'occupe pas beaucoup. Le nègre est singulièrement gai, et il oublie dans un éclat de rire facilement provoqué l'impression passagère qu'il a pu ressentir en pensant au rang inférieur qu'il occupe dans le monde. La Petite Afrique fourmille de diabolins demi-nus et grimacières. J'ai visité une de leurs écoles : les enfants me parurent assez vifs et sans respect exagéré pour la dignité de leurs instituteurs. La prédilection de la race nègre pour les couleurs brillantes se manifestait singulièrement dans les vêtements d'une petite fille de la classe aisée : ils brillaient de plus de couleurs qu'on en voit dans l'arc-en-ciel.

Par manque de régularité dans l'assistance à l'école et par suite d'autres causes, la plupart des enfants avaient fait bien peu de progrès : mais par un contraste bizarre, une douzaine de jeunes filles et de garçons apprenaient la trigonométrie. Deux ou trois grandes filles ricaneuses, vêtues de robes trouées possédaient parfaitement le second livre d'Euclide.

Les terres des nègres sont peu productives et généralement de peu d'étendue, de trente à cinquante arpents. Les habitations, entourées de bâtiments mal entretenus, présentent un aspect moins agréable que les ruelles des villes. Des échantillons de leurs récoltes, qui ont été exposés à l'exhibition de Chatham, figuraient avec peu d'avantage.

Evidemment, la race nègre n'est pas appelée à cultiver le sol de nos régions septentrionales.

A. N. MONTPETIT.

#### A TRAVERS MES LIVRES.

L'incendie de Chicago me fait penser au grand incendie de Londres, qui commença le 2 septembre 1666, et brûla en trois jours la plus grande partie de la Cité.

Ce n'est pas d'hier que je vous parle là comme vous voyez, et si je vous entretiens quelques instants de ce célèbre incendie, j'espère que personne ne me reprochera de faire une concurrence déloyale à ces MM. du télégraphe, qui ne font que dans la nouvelle du jour, de la veille ou de l'avant-veille.

A l'époque de ce terrible embrasement, la ville de Londres contenait dans l'enclos de ses murailles 448 arpents de terre. L'ouvrage très-ancien que je consulte en ce moment dit que le feu consuma toutes les maisons qui étaient bâties sur 373 des dits arpents, outre soixante autres arpents couverts de maisons hors la ville qui furent toutes brûlées, en tout 436 arpents, 89 paroisses, 130,20 maisons, l'Église de Saint-Paul, sans compter les chapelles, Halles ou maisons des Compagnies ou Corps de métier, Collèges, et autres Edifices Publics dont la perte est presque incroyable.

"La perte des livres seuls, ajoute-t-il, a été supputée par des personnes qui en étaient bien informées à 150 milles sterling. Il est vrai que l'on perdit plus en cela qu'en toute autre chose. On perdit aussi beaucoup en d'autres denrées pesantes et trop difficiles à transporter comme les Vins, le Tabac, Sucres, Pruneaux, etc., dont cette ville était remplie plus qu'aucune autre de monde. Un seul marchand nommé *Jeffreys* perdit en Tabac seul 30 mille livres sterling. Cependant il n'y eut dans ce terrible incendie que sept ou huit personnes de brûlées."

L'auteur énumère ensuite les causes de l'incendie, et il en trouve neuf ni plus ni moins; les voici, telles qu'il les donne, et dans un style à lui :

"Premièrement l'ivrognerie ou la négligence d'un Boulanger et de ses Valets chez qui le feu commença. 2 Les circonstances du tems auquel le feu commença, savoir entre une et deux heures après minuit, pendant que les uns étaient lassés de leur travail, et les autres remplis de boisson, et que tous dormaient profondément. 3o. Le jour de la semaine qui était un Samedi que les Gens de trafic se retirent ordinairement à la campagne, ne laissant au logis que des Servantes et des Apprentis. 4o. Le tems de l'année qui étaient les grandes vacances que les Marchands vont dans les Provinces pour se faire payer de leurs dettes. 5o. Le lieu étroit où le feu se prit, car les Bâtimens étant fort-serrez facilitèrent le passage du feu, et empêchèrent qu'on y apportât un prompt remède, les Pompes ne pouvant être aisément transportées pour jeter de l'eau. 6o. Les Maisons qui dans ce Quartier-là étaient presque toutes de Bois. 7o. Les Marchandises que le feu consuma d'abord qui étaient dans de grands Magasins, comme des Huiles, Poix, Résine, Beurre, Soufre, Chanvre, Fromages, Eau de vie, Sucres, etc. 8o. Un grand vent d'Est. 9o. L'Eau qui manqua, lorsqu'on y pensait le moins, la Tour de Bois qui dispersait l'eau de la Tamise par le moyen des tuyaux ayant été brûlés de la commencement du feu. Enfin il faut avouer qu'il y eut d'abord une négligence extraordinaire, laquelle se changea tout d'un coup en une consternation si grande et si générale, que chacun aima mieux se sauver avec tout ce qu'il pouvait emporter que de s'opposer à la fureur du feu."

Ici, lecteurs, je commence à hésiter, car mon auteur devient désagréable pour vous et moi.

Comment cela? me direz-vous. Dame, lisez : "L'opinion du Peuple et de la Magistrature de Londres fut que les Catholiques Romains furent les Auteurs de cet incendie, et il y a bien de l'apparence, si ce que m'ont dit des Personnes encore vivantes est vrai, que l'on voyait le feu prendre en plusieurs endroits différents."

C'est cela; il faisait un grand vent, personne ne s'opposait à l'envahissement des flammes, et parce que le feu se trouva prendre à plusieurs endroits à la fois, l'on crie contre les Catholiques Romains....

Mon auteur ajoute : "L'inscription que l'on voit aujourd'hui autour du Monument marque assez que le Lord-Maire et MM. les Echevins de Londres étaient persuadés que les Papistes avaient soufflé ce terrible embrasement."

Oui, mais il n'est pas impossible que le Lord-Maire et MM. les Echevins fussent dans l'erreur; il n'est pas même impossible qu'ils fussent des imbéciles.

Maintenant, passons au chapitre des pertes : "On a supputé, dit mon auteur, que dans l'enclos des murailles de Londres il y eut 13200 maisons de brûlées, dont la perte était estimée plus de vingt millions sterling. Les 87 Eglises paroissiales, la Cathédrale de Saint Paul, les Chapelles, la Bourse Royale, la Maison de Ville, la Douane, les Maisons publiques des Corps de Métiers, les Portes de Ville, et les autres édifices publics qui furent brûlés, monta à deux millions huit cents mille livres sterling de perte. Les marchandises, Meubles, Vaissel d'argent, qui ont été perdus ou gâtés par le feu furent estimés trois millions sterling;

"L'argent qui fut dépensé à enlever les marchandises, etc., durant l'embrasement, pour les transporter, revint au moins à 200 mille livres sterling. Ainsi le tout monte à onze millions de livres stg., davantage; qui font plus de 140 millions de francs."

On sait que les pertes de Chicago seront cent fois plus considérables que ne le furent celles de Londres à cette époque.

"Cependant, dit mon auteur en terminant, nonobstant ces grandes pertes par le feu, nonobstant que la peste eût tout désolé l'année d'après, et que l'on fut en guerre pour lors contre trois puissances ennemies, les citoyens ayant repris courage, se disposèrent unanimement de rebâtir eux-mêmes la ville, et avec tant de promptitude, que dans l'espace de quatre ans, il y eut dix mille maisons de bâties, outre les hôpitaux, maisons publiques, 90 églises toutes de pierre de taille, qui ont coûté plus 100,000 livres sterling; enfin, non-seulement tout Londres est rebâti plus beau que jamais, mais on l'a agrandi d'un tiers; il parait que les bourgeois se sont plutôt enrichis qu'appauvris par cet incendie, à voir avec quelle dépense et beauté ils ont fait faire de magnifiques Frontispices à leurs maisons, aux Eglises, Collèges, etc.

"Leurs boutiques sont plus belles et mieux garnies, les balcons des maisons sont magnifiques. On a fait les rues bien plus larges, plus longues et plus droites; le chemin des deux côtés des rues pour ceux qui vont à pied, étant de pierre de taille avec des poteaux de bois, pour empêcher les chevaux et les carrosses d'y entrer. Les maisons sont toutes de brique, hautes, bien percées et uniformes."

Puisse-t-il en être ainsi pour Chicago, — dirai-je, en terminant.

X. Y.

#### CAUSERIE FAMILIÈRE.

Un de ces soirs passés, je veillais chez mon bon ami B...., un respectable vieux garçon, qui possède dans le célibat quelques années de plus d'expérience que moi. Je m'étais embêté toute la journée, — et, soit dégoût de ma position, soit inconstance du cœur humain, qui cherche toujours ce qu'il n'a pas, — je m'étais mis en tête un *convol* en premières noces, — encore à l'état futur. J'allais en faire part à mon ami et l'engager à marcher sur mes pas.

Mais en cheminant, l'orgueil, ce roi du monde, me fit faire de poignantes réflexions. B..., pensai-je, possède comme moi, un cœur sensible et tendre; son esprit est éclairé et son jugement sain; il connaît le monde mieux encore que moi. Si donc la vie conjugale offrait autant de chances et de bonheur que le prétendent certains cerveaux échauffés, il aurait déjà embrassé cet état de vie ou tout au moins m'aurait-il dit, dans ce langage vague, particulier aux célibataires : "Je ne sais, mais je crois que j'aime, telle ou telle jeune fille, charmante en tous points, a produit en mon âme, je ne sais quelles émotions vagues, indéfinies; j'en rêve presque."

Mais non, jamais paroles aussi vaporeuses n'étaient tombées de ses lèvres, que l'âge a rendues sages. Si je lui parle de mes projets, il rira de moi. "Tu t'ennuies, jeune homme, me dira-t-il ironiquement; la vie pèse sur tes épaules, tu veux faire porter la moitié de ton fardeau; je pense, moi, qu'un homme digne de ce nom, doit le porter seul." Je sentis la rougeur me monter au front. Souffre et attends, me criai-je à moi-même.

J'entrai un peu décontenancé. Mon ami fumait stoïquement sa pipe; pas l'ombre d'un souci sur sa placide figure de vieux garçon; cela me donna du cœur.

— Enchanté de te voir, je rêvais.

— Oui là! A quelque jeunesse, je suppose? Comment, mon brave, Cupidon aurait lancé....

— Oh! non; je pensais à la partie de dames que nous faisons ce matin.

Cœur de roc, pensai-je, ça ne rêve qu'aux *dames* de bois. Je pris un siège, allumai ma pipe, et dans un bieu nuage de fumée, nous causâmes froidement des choses de la vie.

On eut dit, à nous voir et à nous entendre, deux augustes vieillards, fièrement drapés dans la dignité de leurs années.

Mais nos sujets de conversations étaient épuisés. Parler toilette était indigne d'hommes sérieux; causer d'amour était ridicule; faire des cancons sur Pierre ou sur Jean, était métier de femme; médire ou calomnier, était vil et méprisable; il ne nous restait plus que l'or du discours, le silence. Chacun rebourra sa pipe et fuma à grosses touches.

Une dizaine de minutes s'écoulèrent ainsi. — Vous en eussiez été malades, n'est-ce pas, mesdames?

— S'amuse-t-on un peu? dis-je très-sérieusement à mon ami.

— N'est-ce pas? reprit-il sur le même ton.

Puis il se prit à siffler je ne sais quoi de burlesque.

— Est-ce beau, ça?... C'est nouveau, oui là.

— Oh! c'est ravissant.

Je me pris à bailler à me décrocher les maxillaires.

— Comme tu bailles, dit mon ami!

— Je bailles parce que je m'amuse!

— Ah!

— Veux-tu coucher chez moi? on va s'amuser comme des banques.

— C'est fait.

Nous montâmes à sa chambre de garçon. C'était charmant; le plus beau désordre y régnait.

— Ma chambre n'est pas faite, dit-il.

— Je crois que non, mais qu'est-ce que ça fait, après tout.

Et l'on se prit tous deux à faire le lit; la paille fut brassée jusque dans ses entrailles; le matelas jeté brusquement par-dessus, et ainsi du reste.

Détail : Je m'aperçus que le lit était bossé.

— Bah! dit B..., pour des vieux garçons!

— Soit.

— Prenons un verre?

— C'est bon.

— A ta santé.

— A la tienne.

— Quel effet te fait le vin, ce soir?

— Il m'endort.

— Moi aussi.

— Couchons-nous?

— C'est bon.

— S'amuse-t-on un peu? dis-je tout endormi.

— Hein? marmotta mon ami.

Et l'on dormit du sommeil des justes.

Est-ce sage ces vieux garçons?

Osez, maintenant, langues envenimées, médire des vieux garçons.

Dans ma prochaine, j'espère démontrer, d'une manière écrasante, que la plus louable institution du pays est celle des vieux garçons.

Il me vient une idée que m'a suggérée mon spirituel L. E. P. L... Que répondriez-vous, si je vous demandais, auguste public : "A quelle époque de l'année, sans bouger de son domicile, voit-on le plus de fous? et quand avez-vous toujours eu six sous? A quel quantième en avez-vous le plus?" Vingt bonnes notes à quiconque le devinera.

Décidément, l'*Opinion publique* en veut aux vieux garçons. Que de coups de griffes ne leur a-t-elle pas déjà donnés! Et cette citation de l'*Opinion* de Voltaire qu'elle leur adresse dans son dernier numéro! Ah! méchants, nous nous vengerons. Si Voltaire eût cru ce qu'il disait, il aurait agi en conséquence. Son autorité est donc nulle en cette affaire.

A ceux qui se croient incomplets sans la femme, je permets le mariage; à ceux qui sont assez parfaits pour s'en passer, je conseille l'abstention complète.

Je ne vois en la femme qu'un remède, dont les malades seuls ont le droit d'user. Les gens en santé n'en ont pas besoin, et le laissent volontier aux *infirmes*.

Attrapez, beaux maris. Vous n'avez pas fini.

Marieville, sept. 1871.

JOSEPH.

On lit dans la *Mimère* :

Le gouvernement local de Québec a songé plus d'une fois à envoyer un agent aux États-Unis, avec mission de repatrier nos compatriotes; n'est-ce pas le temps de nommer cet agent?

Plusieurs de nos compatriotes résidant à Chicago doivent être en ce moment ruinés ou réduits à une condition très-précaire. Ne serait-ce pas leur rendre service que d'envoyer quelqu'un pour leur rappeler que : la patrie n'est pas loin?

## L'IRLANDE.

## ROMANCE.

A la grande Cantatrice, Rosa d'Erina.

Il est une terre embaumée,  
Verte oasis de l'océan,  
Corbeille toute parfumée  
Qu'il berce de son flot géant ;  
Terre féconde et poétique,  
Où le dernier des troubadours,  
Embrassant sa harpe celtique,  
Mourut en chantant ses amours.

Salut, vieille terre d'Irlande,  
Sol fertile en grands souvenirs !  
Salut à la noble guirlande  
Qui brille au front de tes martyrs !  
Saluts à tes vertes collines,  
A tes forêts, à ton ciel bleu !  
Salut à tes femmes divines  
A l'œil ardent, au cœur de feu !

Mais quelle plainte à fendre l'âme  
Mêle ses lugubres accords  
A l'amoureux épithalame  
Que l'onde chante sur ces bords !...  
Hélas ! douloureuse agonie,  
J'ai vu, les yeux de pleurs voilés,  
L'ange de la blonde Hibernie  
Qui pleure ses fils exilés !

ACHILLE FRÉCHETTE.

Chicago, 4 octobre 1871.

## REVUE ÉTRANGÈRE.

## FRANCE.

Le ministre de l'intérieur, Lambrecht, est mort soudainement en s'habillant. C'était un vieil ami de Thiers. Il avait commencé à se faire connaître surtout dans les dernières années de l'empire ; il suivait presque toujours M. Thiers. Il a été remplacé par M. Casimir Périer. Les républicains sont mécontents de cette nomination.

Les élections des conseils généraux ont donné une grande majorité au gouvernement actuel. Les bonapartistes n'ont pas eu de grandes chances. Le traité de commerce entre la Prusse et la France doit être conclu à l'heure qu'il est.—On parle toujours en France de conspirations bonapartistes. Il n'y a pas de doute que plusieurs symptômes indiquent que Napoléon et ses partisans n'ont pas renoncé à l'espoir de revenir. Des candidatures significatives s'affirment, des journaux se fondent sous la direction d'hommes dévoués à l'ex-empereur. C'est ainsi que M. Clément Duvernois doit publier bientôt un journal intitulé : "L'Ordre." Si nous étions en France, nous accepterions tout, excepté l'empire.

(C'est assez de Waterloo et de Sedan.)

On a répandu dans l'armée un pamphlet qui a pour but de démontrer que ce n'est pas l'empereur mais l'opposition qui est responsable des désastres de la France. Il a été trompé ensuite, il pensait que la France était prête. C'est un empereur qui dit cela, un Bonaparte ! On dirait ces petits enfants qui, se trouvant surpris, s'écrient aussitôt : *ce pas moi qui l'a faite*. Ce cher homme, il a été trompé ! Pourquoi a-t-il été trompé ? Nous trouvons cet homme-là aussi ridicule maintenant qu'il a été imprévoyant en faisant la guerre sans être prêt. Pourtant, il est possible qu'il revienne en France à la faveur des troubles, mais il n'y restera pas longtemps. Entre Napoléon et le comte de Chambord, la partie sera vite décidée. Du moment que l'Internationale aura rendu la République impossible, le choix sera facile à faire.

Ce qu'il faut plus que jamais à la France, au monde entier, ce sont des hommes de principe et de morale et non pas des espèces d'histriens qui croient que la ruse et l'intrigue constituent seuls l'art de régner. Ce qui se passe depuis un siècle prouve que la finesse ne suffit pas à ceux qui veulent régner ; il faut revenir aux principes ; c'est vieux, mais cela seul est vrai. Il faut que la fraude, la corruption et l'irréligion finissent leur temps, ou bien le monde lui-même finira, et ce sera tant mieux.

Ce qui se passe en Europe et aux Etats-Unis est une dure leçon pour ceux qui croient que la forme du gouvernement est tout, qu'il suffit d'être républicain pour être une grande nation. Nous ne sommes pas plus admirateurs des vices de la république que des folies et des scandales de la royauté. La grande question est d'avoir un gouvernement honnête, des hommes de conscience. Nous préférons un homme ordinaire honnête à un homme de génie malhonnête.

Mais nous oublions que nous faisons une revue.

## ITALIE.

La révolution fait des progrès, les dents lui poussent ; il faut que Victor-Emmanuel avance, qu'il cède à la pression des radicaux. Le jour où il résistera, on le brisera :

Les fonctionnaires italiens ont requis les bâtiments du couvent de Saint-André, près du Quirinal, comme étant nécessaires à l'extension des écuries royales. Le Collège américain, dirigé par les Jésuites et formant une dépendance du couvent de Saint-André, devra être déplacé pour permettre la réalisation du projet annoncé ci-dessous. Il paraît toutefois que le cabinet italien hésite à ratifier l'ordre donné au nom du Roi. Mais les journaux républicains reprochent vivement aux ministres leur hésitation, et demandent "comment il se fait que le roi ou ses ministres fassent halte devant les portes du couvent de Saint-André, après que leurs soldats ont canonné les portes de Rome."

On sait que le Pape a donné l'ordre à tous les couvents de la ville de Rome de ne céder qu'à la force dans leur résistance aux réquisitions du gouvernement italien. Menotti Garibaldi est arrivé à Rome.

Plusieurs ordres religieux se préparent à partir de Rome pour s'établir en Amérique. C'est le commencement.

## ANGLETERRE.

Il y a un grand travail là aussi dans l'opinion publique. L'abolition de la Chambre des Lords, la séparation de l'Eglise et de l'Etat et la *nationalisation* on des terres sont des mesures radicales qu'il suffit de signaler pour faire voir qu'on est rendu loin, même en Angleterre, où jusqu'à présent tout allait si bien, grâce à ce qu'on était convenu de considérer comme la meilleure forme de gouvernement.

Par la nationalisation des terres on veut que l'Etat devienne seul maître des terres et qu'il puisse les louer à qui il voudra ; en sorte qu'il n'y aurait plus de propriétaires en Angleterre, il n'y aurait que des locataires.

Evidemment, le monde devient fou et barbare ; l'affreuse internationale suffirait pour le prouver, mais elle n'est pas seule. Il sera donc toujours vrai que c'est à l'apogée de la civilisation qu'on trouve le plus de vices, de crimes, de folies et de sottises. Nous attendons l'établissement du suffrage des femmes aux Etats-Unis pour croire que le monde est réellement fou.

## ETATS-UNIS.

Nous venons de dire que le monde est fou, il faut avouer aussi qu'il est généreux, charitable. Il le prouve en ce moment, au secours des incendiés de Chicago. De toutes les parties de l'Europe et des Etats-Unis, on répond aux cris de détresse partis de celle qu'on appelait la "Reine des lacs." On souscrit par millions. New-York envoie tous les jours des centaines de mille piastres en argent ou en effets. Le fameux Stuart a souscrit à lui seul \$50,000. Une société commerciale de Boston en a souscrit cent mille. Le fameux colonel Fisk, le riche banquier dont l'originalité, les extravagances et les exploits financiers sont un sujet de conversation générale aux Etats-Unis, s'est distingué encore cette fois par sa manière extraordinaire de venir au secours de Chicago. Il a parcouru les rues de New-York dans son magnifique carrosse traîné par quatre chevaux, avec des affiches, invitant les gens à faire l'aumône aux incendiés de Chicago. Partout on l'accablait de dons de toutes sortes. Ce que le *Courrier des Etats-Unis* dit de lui vaut la peine d'être reproduit :

"James Fisk fait des prodiges ; c'est bien l'homme le plus étonnant qu'il soit. A six heures et demie du matin, avant-hier, il était à l'embarcadere No. 30, au pied de la 23me rue, faisant mettre à bord 700 colis qui arrivaient de Boston. Pendant qu'on pressait le chargement, de nouveaux ballots, des caisses, des paniers, s'accumulaient incessamment ; des femmes élégantes en voitures, des gens à pied chargés de fardeaux, des charrettes d'express, des wagons de commerce, accouraient au rendez-vous de la charité ; il y avait de tout dans ce qu'ils apportaient, des vêtements, des provisions, des conserves, des viandes préparées, des nouveautés, des couvertures, des matelas, des chaises, du poisson salé. Quand tout fut à bord du *ferry-boat*, James Fisk sauta sur le bateau-mouche *Houston*, et fut en un clin d'œil de l'autre côté de l'Hudson, à Jersey City, où tous ses hommes, tous les employés du dock et du dépôt travaillaient comme des castors. Il y avait une foule immense regardant charger le train, et encourageant les travailleurs par d'incessantes bordées de *hurrahs* ! Quand Fisk arriva, ce fut une explosion indescriptible. Onze mille colis furent mis à bord du train, et à 4 h. 45, quand tout fut plein, que les sept wagons furent bondés :

"Sam, êtes-vous prêt ?" cria Fisk.

"Prêt, colonel, répondit le mécanicien.

"En route !"

Et la vapeur siffla et le train partit. Vingt-cinq minutes après, à 10 h. 10, il était à Paterson, 18 milles. "Je parie, avait dit Fisk à quelqu'un près de lui qu'à 10 h. 35 ils seront à Suffren. A 10 h. 34 un télégramme arrivait de Suffren : "le train passe" ; 34 milles en 50 minutes ; et ainsi d'un bout à l'autre de la route, à raison de 40 milles à l'heure. Les dispositions étaient prises pour que la voie fût libre partout et les relais prêts. A chaque station le télégraphe marquait l'heure, la minute du passage, en avant et en arrière ; au tableau-bulletin du bureau de l'Erie, dans Broadway, il y avait foule toute la journée pour suivre le progrès du train. Sur la route, les populations averties se portaient en masse ; aux stations le peuple accourait, les drapeaux flottaient, les cloches sonnaient, et des cris étourdissants s'y mêlaient. Les braves gens essayaient de jeter des paquets à bord au passage. Aux gares, des pyramides de caisses, de sacs, de barils, de paniers, de colis, attendaient qu'on les prit et grossissaient de minute en minute. C'était un entrain, une émulation, un enthousiasme saisissant."

L. O. DAVID.

## LES RUINES DES TUILERIES.

Nous avons déjà donné la description des Tuileries dans le No. 27. Nous reproduisons aujourd'hui le squelette de cet antique palais des rois de France. Voici comment un écrivain français décrit ces ruines :

"Rien ne reste que des écroulements lugubres. Des statues se tiennent dans leurs niches, les pieds ou les bras brisés, comme des soldats après la bataille. Un demi-dieu manchot fait face à quelque muse décapitée. C'était là le vestibule du palais ; en haut, au premier étage, la salle des maréchaux étalait ses pompes et ses dorures. On y arrivait par cet escalier de pierre, écroulé maintenant, et dont quelques marches encore se tiennent debout comme par un paradoxe d'équilibre instable. En levant les yeux vers cette salle, on aperçoit quelques pans de murailles à demi consumés, des lambeaux de décorations, des tronçons de cariatides dorées, — copiées sur celle de Jean Goujon, qu'on voit au Louvre ; — la place où étaient encadrés les portraits des généraux de l'empire, les restes des trophées d'armes de Hubert. Et, comme par une ironie suprême, on peut lire dans des cartouches d'or, entourés encore de casques, de carquois ou de glaives, des noms des victoires, qui produisent ici je ne sais quelle funèbre antithèse : en se tournant vers le Carrousel, *Austerlitz, Marengo* ; en regardant du côté du pavillon de Flore, la *Moskov* ; puis ce nom vengeur, que la flamme a laissé sur ses murailles, comme une consolation rétrospective et comme un espoir : *Iéna*.

## FAITS DIVERS.

Il y a à peu près deux mois, le colonel Downing, chef de la tribu Cherokee, a épousé Mlle Ayers, une riche philadelphienne. Ce mariage respire un certain parfum romanesque. Mlle Ayers a rencontré, il y a une douzaine d'années, dans la ville des Quakers, le jeune et brave chef (qui alors était marié et n'a enterré sa moitié cherokee qu'au mois de janvier dernier), et ressentit de suite pour lui une véritable affection. Sous prétexte de travailler pour l'avancement moral et intellectuel des Cherokees, elle alla fixer sa résidence à Talequah, où elle a toujours demeuré depuis. Elle adopta le jeune Lewis Downing, enfant d'une rare intelligence, et s'occupa à son éducation avec plus d'assiduité que le ferait une mère. Enfin, le ciel a daigné récompenser une telle persévérance en retirant Mde Downing de ce monde et, après le temps exigé par les convenances, le colonel a conduit à l'hôtel sa fidèle admiratrice.

En 1868, un jeune homme de Galveston, Texas, et qui a horreur des femmes d'une haute stature, épousa une belle enfant de treize ans qui, quoique petite, paraissait en avoir dix-huit. Les choses en restèrent là pendant deux années, mais madame commença peu à peu à grandir et à prendre de telles proportions de tambour-major, qu'elle mesure aujourd'hui 6 pieds 4 pouces tandis que son chétif compagnon lui arrive à peine à l'épaule. Cette excentricité de la nature découragea complètement notre homme, et après avoir consulté un médecin sur les moyens artificiels à prendre pour augmenter sa taille, voyant que toutes les ressources de l'art ne parviendraient jamais à lui faire atteindre les 6 pieds et 3 pouces de sa colossale compagne, il quitta le toit conjugal de dépit et est allé se faire guerillero au Mexique.

UN EXEMPLE POUR LES VIEUX GARÇONS.—Une véritable trouvaille : extrait d'un journal anglais, *Matrimonial News* :

Un célibataire de bonne famille, âgé de 85 ans, hauteur cinq pieds six pouces, ayant une belle tournure, des yeux noirs, un teint frais, une épaisse chevelure argentée, des dents admirables désire beaucoup épouser une dame au-dessous de trente ans ; mais il faut qu'elle soit de taille moyenne, aimable, intelligente, musicienne accomplie, chanteuse consommée, très-jolie, blanche, grassouillette, avec des mains, des pieds et des épaules irréprochables. On ne tient pas à la fortune ; le but est le bonheur.

Quatre-vingt-cinq ans... un bonheur court alors ?

MORT DE FAIM.—Nous lisons dans le *Daily News* de Londres : Une de ces terribles plaies qu'engendre notre civilisation a été mise à nu, samedi dernier, dans une enquête présidée par le docteur Hardwicke, député-coronier pour le Central-Middlesex.

Un petit enfant de neuf mois, confié à des mains étrangères, vient de mourir de faim, d'après la déclaration du médecin de la paroisse.

Son père, qui n'était âgé que de dix-sept ans, et qui n'était jamais allé le voir, n'avait jamais contribué d'un penny aux dépenses de son entretien.

L'enfant avait été mis en pension chez une femme qui demeurait dans une cuisine souterraine, humide et sans air. Sept êtres humains des deux sexes vivaient ensemble dans cette pièce, qui était le parloir, la salle de réception et la chambre à coucher de tout le monde.

La mère et la nourrice, accusées d'homicide, ont été appelées devant un jury.

MYSTERIEUX.—En ouvrant la porte de sa maison, à sept heures ce matin, le major Futvoye a trouvé dans le tambour une coiffure d'homme avec habit, veste et une paire de bottes. Inventaire fait du tout, il y avait dans les poches de ces hardes une montre, une médaille de tempérance sur laquelle était gravé le nom de James Cavis, et une quarantaine de piastres tant en papier-monnaie qu'en espèces. On se perd en conjectures sur ce mystérieux dépôt ; personne dans la maison n'a eu connaissance de quoi que ce soit qui puisse mettre sur la trace de cette aventure nocturne.—*Courrier d'Outaoua* s.

UN FILS MODÈLE.—On peut se souvenir qu'il y a quelques mois un certain John McGoldrick, demeurant au No. 161, Bowery, séduisit une jeune fille, nommé Blession, et qu'ayant ensuite refusé de tenir la promesse qu'il lui avait faite de l'épouser, il fut attaqué en pleine rue par Hugh Blession, père de la jeune personne, qui lui tira deux coups de revolver sans l'atteindre. Arrêté immédiatement après, Blession fit le serment, dut-il être pendu, de tuer McGoldrick, "attendu que c'est un être trop vil et méprisable pour le laisser vivre parmi les honnêtes gens."

A cette occasion, un procès eut lieu devant la cour des Sessions spéciales. Dans ce procès, McGoldrick sembla prendre à tâche de justifier la triste opinion émise sur son caractère par Blession. Non content, en effet, de persister dans son refus d'épouser la jeune fille qu'il avait séduite, il ne craignit pas de lancer contre elle d'odieuses accusations que les témoignages entendus prouvèrent être autant de calomnies.

La conduite de John McGoldrick suscita contre lui un sentiment général d'indignation et de dégoût qui se fit jour jusque dans sa propre famille. Son père, William McGoldrick, ne lui cacha pas l'horreur que lui inspirait ses lâches procédés, et de ce jour les relations furent plus que froides entre le père et le fils.

Samedi soir, William McGoldrick, qui tient un débit de viande au Washington Market, ayant rencontré son fils à quelques pas de son établi, le pria, s'il n'avait rien à faire, de venir l'aider un moment dans son commerce, en ajoutant qu'il partagerait avec lui les bénéfices de la soirée. John répondit : "Dépêchez-vous de partir d'ici. Je reste à mes affaires, allez aux vôtres. Je ne veux avoir rien de commun avec vous." Commencée sur ce ton, la conversation s'échauffa, et bientôt John, exhibant un revolver, tira sur son père. Il le manqua et l'ajusta une seconde fois, quand William, se voyant en danger de mort, ne laissa pas à son fils le temps de lui envoyer une seconde balle et le frappa d'un coup de couteau au-dessous de l'épaule. Toutefois, le coup, porté mollement, ne fit que déchirer les vêtements et écorcher la peau. Sur ces entrefaites, des voisins intervinrent et séparèrent les deux combattants, qui furent aussitôt déposer une plainte l'un contre l'autre.

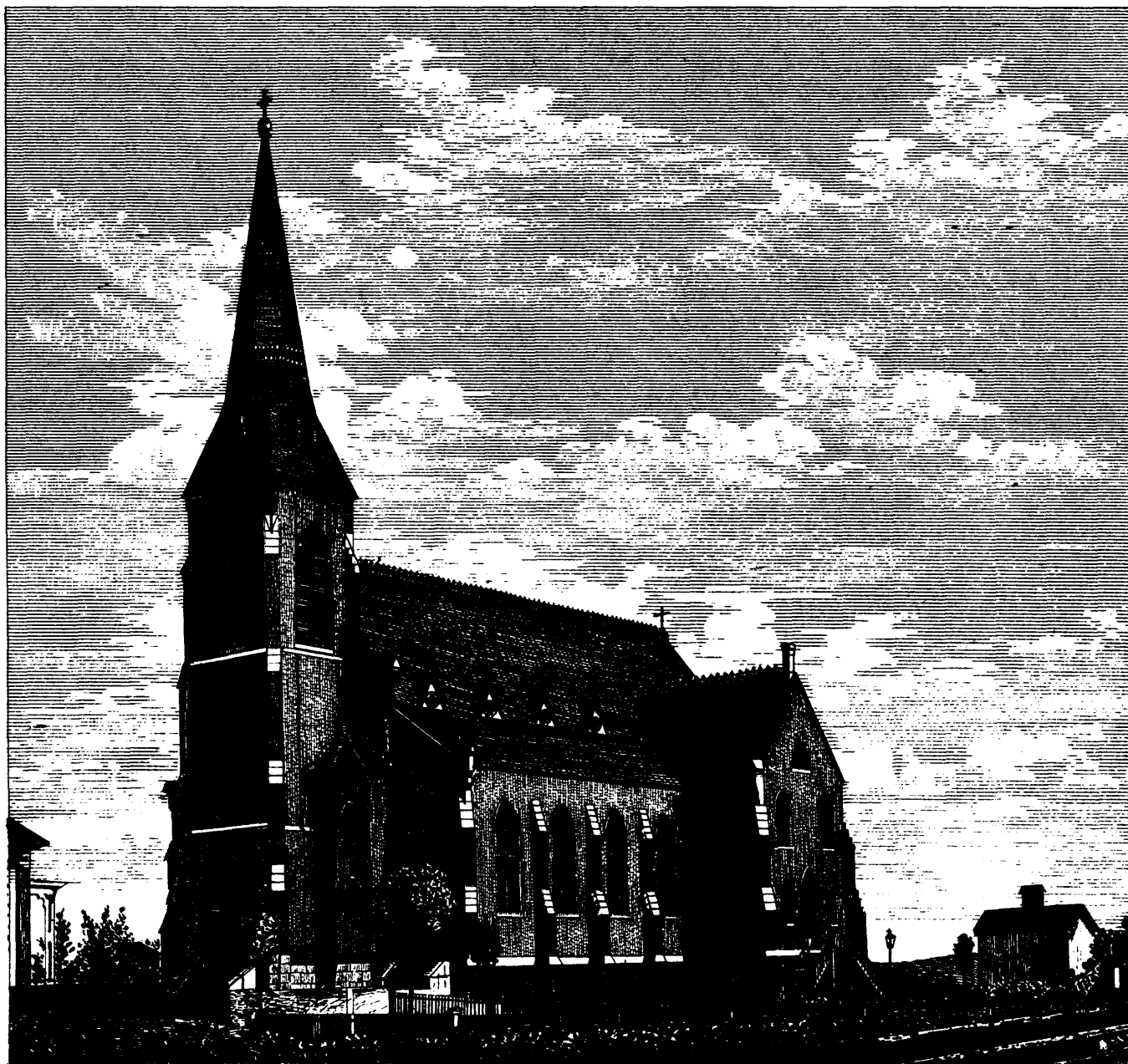
Les annonces de naissance, mariage ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'unécu chaque.

## NAISSANCE.

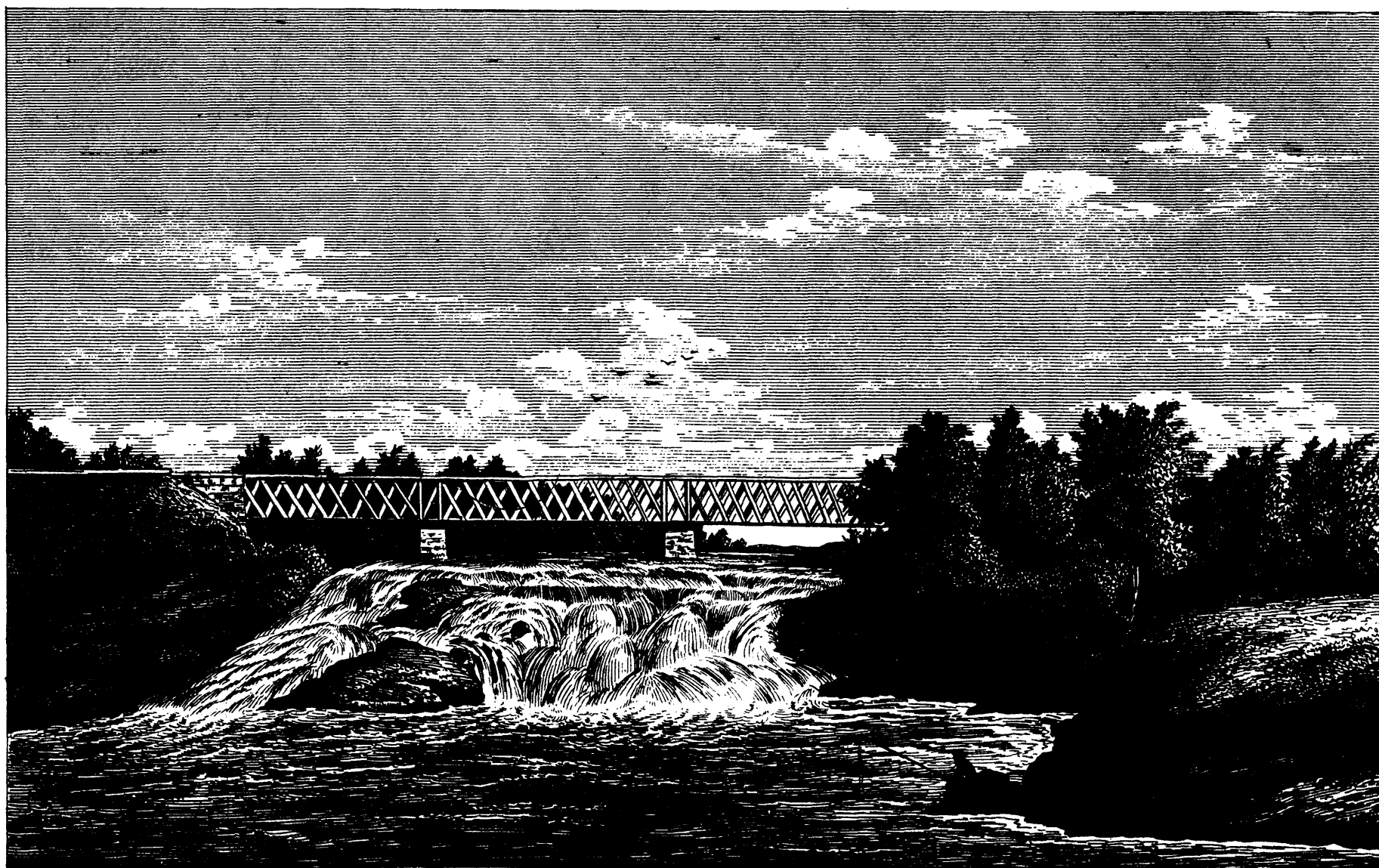
A Marieville, le 29 sept., la dame de F. E. Rainville, écrivain, marchand, un fils.

## DÉCÈS.

A Québec, le 1er du courant, à la résidence de son gendre, à l'âge de 56 ans, Dame Marie-Lucie Lacombe, épouse de J. B. Dutil.



ÉGLISE DES CANADIENS DE PUTNAM, CONNECTICUT.



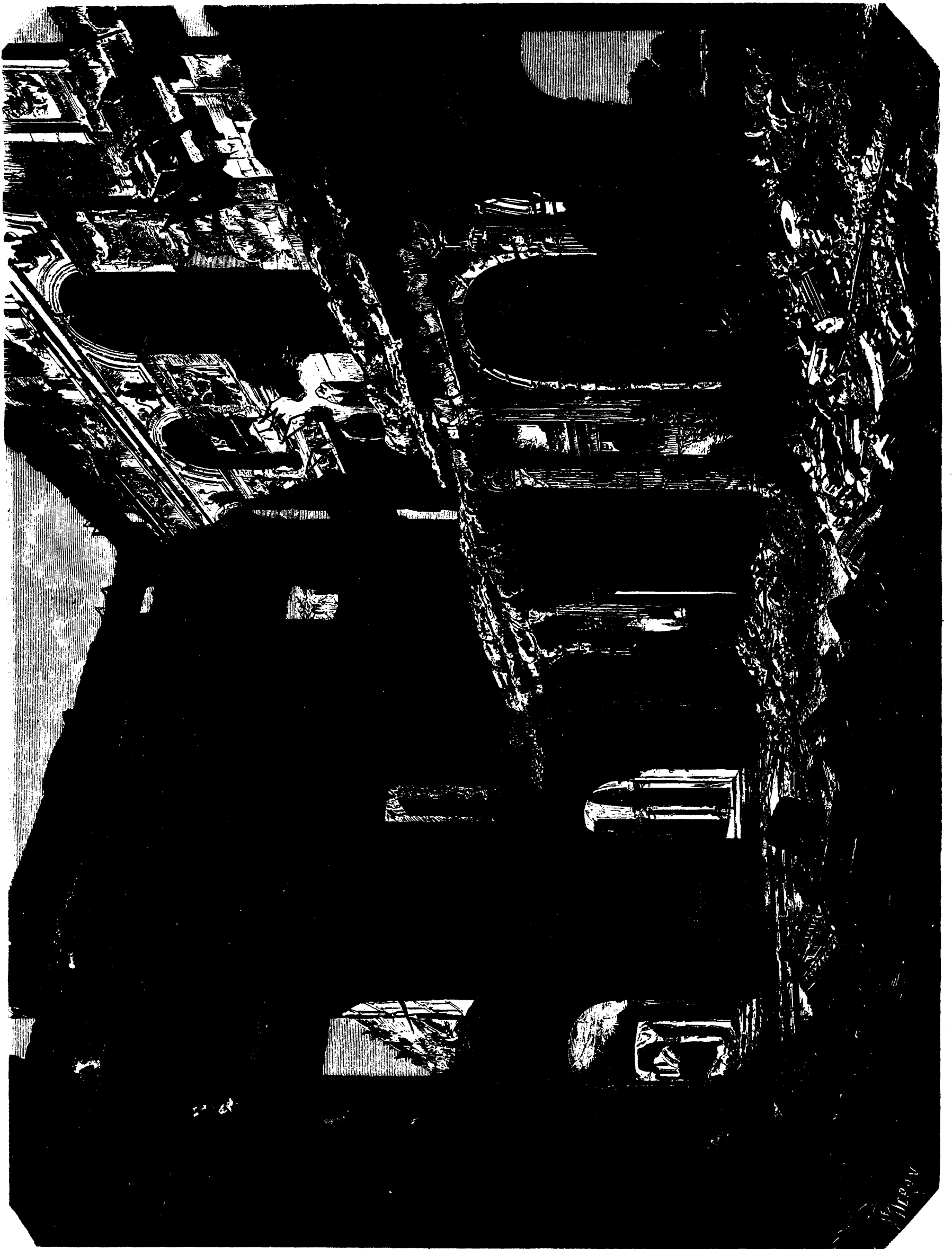
PONT DU CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL, À LA RIVIÈRE DU LOUP.—D'APRÈS UNE ESQUISSE DE D<sup>LE</sup>. D.





L'Opinion Publique, 19 Octobre, 1871.

BÉBÉ QUI SE MIRE.



LES RUINES DES TUILERIES: VUE INTERIEURE.

HERBY



## AVIS.

Nous commencerons dans notre prochain numéro la publication d'une suite de récits intéressants, intitulés "Tours de force." On y verra figurer Joe Montferrant, le grand Viger, Genache et plusieurs autres Canadiens qui se sont fait remarquer par leur force.

## L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 19 OCTOBRE, 1871.

## ÇA ET LÀ.

## LE SCANDALE JUDICIAIRE.

Maintenant que nous avons fait nos réserves au sujet de M. Piché, et que nous avons blâmé ce qu'il y a de reprehensible en lui, nous allons parler plus librement. Comme la plupart des choses qui commencent mal, le dernier terme de la Cour Criminelle a eu une triste fin. L'hon. juge Badgley n'avait pas entendu, mais il avait lu dans les journaux ce qui s'était passé à la Cour, et surtout on avait eu soin sans doute d'attirer son attention sur les paroles de M. Piché. Aussi, lorsqu'il était à rendre les sentences, il tomba soudain sur M. Piché sans le nommer, et lui reprocha en termes sévères et irrités d'avoir manqué à ses devoirs et aux égards qu'il devait à la Cour.

M. Piché riposta d'une manière sanglante en disant que s'il s'était produit des incidents fâcheux pendant le dernier terme, c'était parce que le juge qui avait siégé était sourd, ce qui équivalait à ne pas avoir de juge. L'expression était dure sans doute, blessante et dérogatoire au respect dû à la Justice, mais la chose était vraie. En cette circonstance, comme dans celles qui l'avaient précédée, M. Piché aurait pu protéger sa position et celle de la Couronne de manière à ne pas donner prise contre lui. Au contraire, on l'aurait félicité d'avoir eu assez d'énergie pour remplir ses devoirs envers la Couronne et la Société. Mais les hommes qui ressentent profondément ont le langage vif, énergique. M. Piché était déjà prévenu, dans plusieurs causes, et surtout dans celle de C. evier, il avait cru que les intérêts de la justice avaient souffert malgré son habileté et ses efforts, il était peu naturel qu'il restât muet en face d'une pareille provocation. Car enfin il ne faut pas voir qu'un côté de la médaille. Si l'offense n'est pas toujours justifiée par la provocation, elle est du moins souvent diminuée. Or, il n'y avait qu'un seul remède à la disposition du juge dans toute cette affaire, c'était de sévir contre M. Piché lorsque les paroles incriminées ont été prononcées. S'il ne les a pas entendues, tant pis, il n'avait pas le droit de les ramasser ici et là pour venir les jeter brusquement plusieurs jours après à la figure de l'avocat de la Couronne.

Dans cette affaire, comme dans toutes les autres, il faut mettre les questions de forme de côté pour apprécier les faits.

Qui est responsable, en définitive, des incidents scandaleux qui ont marqué le dernier terme de la Cour criminelle? Le juge lui-même, qui s'obstine si malheureusement à siéger, en dépit de conseils et des menaces même. Et ici il nous faut rendre justice à l'hon. Procureur Général; il a fait tout ce qu'il pouvait faire peut-être, dans une circonstance si délicate, pour empêcher l'hon. juge de siéger. L'hon. juge fut sourd à ses conseils comme il l'avait été, dit on, à ceux du juge en chef et de quelques autres de ses confrères. Il fallait une esclandre, la voilà!

Sans doute de pareils désagréments sont pénibles, lorsque celui qui en est victime est un homme d'une si grande réputation de savoir, mais enfin, à qui la faute? Car es, s'il est quelque chose de désagréable et même peut-être de nuisible, c'est bien de s'attaquer à des hommes d'une si haute position, mais le devoir avant tout. Il est temps qu'on dise tout haut ce que tout le monde pense, qu'on arrête toute notre organisation sociale et judiciaire sur la pente de la décadence, si on ne veut pas que quelque jour le peuple, rendu à bout, ne se fasse justice à soi-même. Il est temps que les hommes publics, au lieu de tant crier contre les vices de la république voisine, nous empêchent de tomber dans l'état de choses qui les effraie tant.

Mais ce n'est pas tout. Voilà qu'un journal anglais introduit la franc-maçonnerie dans la discussion. Il insinue que M. Piché aurait redouté les sympathies du juge pour les accusés, lorsqu'ils étaient francs-maçons, et qu'il aurait dit à ce sujet sa façon de penser. Comme ces paroles ne peuvent avoir été dites que privément, il est évident qu'on n'a pas le droit de s'en servir, à moins qu'on ne soit bien aise de le faire pour rallier les sympathies de la puissante confrérie autour de l'honorable juge. Alors si on met la question sur ce terrain-là, il sera peut-être bon, une fois pour toutes, de savoir à quoi s'en tenir sur l'influence de cette société secrète, de connaître jusqu'à quel point sont fondées les rumeurs publiques et jusqu'où peut aller cette prétendue protection de la franc-maçonnerie à l'égard de ses membres.

Mais il faut espérer que tout cela finira pour le mieux et que l'hon. juge Badgley ne voudra pas que son nom serve d'aliment à une discussion irritante, à des conflits regrettables. Après une vie si laborieuse il aurait tort de refuser le repos que la société lui offre.

Dans tous les cas, il faut une réorganisation judiciaire complète, efficace; pas de demi-mesures. Qu'on n'oublie pas la Cour de police non plus; c'est la basse Cour, mais elle n'en est pas moins digne d'attention. Ce qu'il y a à faire là est bien simple, qu'on donne un aide à M. Bréhaut. Il ne demandera pas mieux, le public non plus, et celui qui sera nommé encore bien moins.

Réformes dans l'administration de la justice, dans l'éducation, et dans la situation matérielle du pays par l'industrie. Voilà, à notre point de vue, le programme du jour! programme attrayant pour ceux qui ont à cœur le bien et l'honneur du Bas-Canada.

Quoiqu'il en soit, le gouvernement local ne serait plus excusable de ne pas agir maintenant, son abstention habituelle deviendrait, dans ce cas-ci, une faute impardonnable. Car enfin, de tout ce qui est arrivé durant le dernier terme, il résulte un fait qui seul doit occuper l'attention du public et du gouvernement: c'est que le représentant de la Couronne a déclaré publiquement que l'hon. juge Badgley n'était plus en état de siéger pour cause de surdité. C'est un fait que le gouvernement n'a plus le droit d'ignorer, et de passer sous silence. M. Piché n'est plus en cause; le juge seul aurait pu lui demander compte de ses paroles: or, ne l'ayant pas fait, le public n'a plus qu'à se féliciter qu'il se soit trouvé un homme capable de provoquer l'intervention depuis si longtemps désirée du gouvernement.

A ce propos, nous nous permettrons de faire la réflexion suivante, à l'usage des ministres: si l'intérêt public ne suffit pas pour engager ceux qui sont au pouvoir à étudier et satisfaire les besoins du pays, pourquoi ne le font-ils pas dans l'intérêt de leur popularité? Malheureusement, il est des hommes qui passent leur vie à perdre une réputation qu'ils avaient apportée presque toute faite en venant au monde.

## LE BARREAU.

La *Minerve* demande à la législature de s'occuper du Barreau, de l'empêcher de tomber dans le discrédit. Elle veut que les avocats recouvrent leur prestige, dans leur intérêt et dans celui du pays, que pour cela ils ne soient qu'avocats et non pas commerçants, agents, courtiers, etc., etc.

Le *Canadien* reproduit l'article de la *Minerve* et fait un triste tableau du Barreau de Québec.

Evidemment, la noble profession n'est plus ce qu'elle était autrefois dans ce pays et ce qu'elle est encore en France. On a laissé tomber cela comme tout le reste, comme le Banc, comme beaucoup de charges et emplois qu'on entourait d'un si grand respect.

Que de rapetissements, que d'amoindrissements depuis vingt-cinq ans! La génération qui s'en va ne pourra pas se vanter de nous avoir laissé un héritage brillant. Il nous faudra du temps pour nettoyer la place. Et le Barreau ne peut pas dire qu'il a fait mieux que les autres, car il a fait pis encore. Nos aînés ne se sont occupés que de leurs intérêts personnels ou de leurs disputes politiques; ils n'ont rien fait pour l'honneur du Banc et du Barreau. Ils n'ont pas eu assez d'indépendance et d'énergie pour défendre leur honneur attaqué en plusieurs circonstances, et ils n'ont pas eu assez de prévoyance pour empêcher l'encombrement fatal de la profession, surtout pour empêcher l'ignorance et la malhonnêteté d'y pénétrer.

Ce n'est pas ici qu'on verrait, comme en France, les avocats se liguer pour obtenir du gouvernement ou du Banc la réparation d'une insulte ou l'exécution d'une réforme nécessaire à leur dignité. Ici on ferait monter sur le Banc trois juges sourds et muets, que les avocats consentiraient à plaider devant eux. Il y a quelques années, le barreau aurait pu se présenter pour être reçu avocat, personne ne s'y serait opposé. Et encore à l'heure qu'il est, rien ne se ferait sans l'initiative de quelques jeunes gens qui ont entrepris de relever le Barreau de l'état d'abjection où il est tombé.

Ce serait le lieu et l'occasion de répéter ce que nous avons si souvent donné comme une des causes de cet état déplorable, de dire que nous devons cela en grande partie à l'exagération d'un système d'études qui forçait tout le monde de passer par la même porte.

Le *Pays* de lundi publiait un excellent article dans lequel l'auteur qui est évidemment un avocat signalait quelques-uns des abus et des anomalies dangereuses qui dépendent et gâtent l'administration de la justice. Il demande trois choses: 1o. Que les juges d'appel délibèrent entre eux; 2o. Qu'on discontinue l'impression de la preuve en appel; 3o. Que l'enquête se fasse devant un juge dans toutes les causes. Nous reviendrons sur ce sujet.

Pourquoi les anciens avocats ne s'assemblent-ils pas pour faire une bonne fois le programme des réformes nécessaires et les soumettre ensuite au gouvernement et à la Chambre d'Assemblée? Ne croit-on pas que tous les

avocats, sans distinction de partis s'entendraient pour faire triompher un pareil programme? Pourquoi ne fait-on pas cela immédiatement avant la prochaine session? Un article de journal passe vite.

On lit dans l'*Union des Cantons de l'Est*:

"Nous avons le plaisir d'annoncer qu'il est question d'établir une Société de Construction dans le district d'Arthabaska. L'initiative de ce projet revient à M. Wilfrid Laurier, le nouveau membre pour ce comté. Nous sommes heureux que l'on commence à faire quelque effort pour améliorer la position de notre district et surtout que notre membre commence si à bonne heure à s'en occuper. Nous espérons que, appuyé des noms de MM. Ant. Gagnon, B. Théroix, fils, etc., hommes de capitaux et d'affaires, il réussira dans une entreprise aussi digne de succès.

"Il y a quelque temps, à notre connaissance, que M. Laurier a eu l'idée d'une Société de Construction dans ce district. Nous ferons tout ce qui dépendra de nous pour en assurer la réalisation."

Nous sommes heureux de voir M. Laurier déjà à l'œuvre, de le voir montrer qu'il comprend les devoirs patriotiques que lui impose la confiance publique. Représentant de l'intelligente et patriotique population des Cantons de l'Est, un vaste champ s'offre à son dévouement et à son patriotisme. Nous voulons que M. Laurier justifie les espérances de ses amis et force même ses adversaires de reconnaître son mérite. Pour cela, qu'il stimule le progrès agricole et industriel dans la partie importante du pays qu'il représente.

Il circule toutes sortes de rumeurs politiques.

Il y a d'abord la présidence de la Chambre qui continue d'occuper le monde politique.

Trois candidats ministériels sont sur les rangs, MM. Blanchet, Bellerose et Chapleau.

On dit que M. Blanchet sera le candidat du gouvernement.

Mais il y a quelque chose de plus étonnant encore: il s'agirait ni plus ni moins de remplacer M. Irvine qui veut être juge, et M. Guimet, qui consentirait à être shérif pour échapper aux ennuis et aux tracasseries de la politique. Par qui? C'est là la question. On parle de M. Cassidy, le nouveau membre pour la division Ouest, et de M. Chapleau comme solliciteur-général. Mais on le sait, ce ne sont pas toujours les premiers noms lancés qui arrivent.

Pour nous, nous sommes assez indifférents à la question d'hommes; c'est de la politique qu'il nous faut, mais de la politique large, pratique et nationale.

## LA "NATION DE ST. HYACINTHE."

Ce journal se distingue par l'importance et l'intérêt des questions qu'il traite depuis sa naissance. Sa rédaction est forte et soignée; il est vrai que MM. Langelier, Mercier et DeCazes sont des écrivains formés, ils n'en sont pas à leurs premières armes. Chaque numéro de la *Nation* contient plusieurs articles remarquables. Nous donnerons dans un prochain numéro l'analyse de quelques-unes des études de nos confrères. Bien entendu, de ce qui précède, il ne faut pas conclure que nous approuvons tout ce qui se dit dans la *Nation* au point de vue des partis.

## LE "NEGOCIANT CANADIEN."

C'est un nouveau journal dont nous venons de recevoir le *Prospectus* avec plaisir. Après ce que nous avons écrit depuis deux ans en faveur du développement de nos ressources commerciales et industrielles, il est inutile de dire que ce nouveau journal aura nos sympathies, s'il est rédigé comme il doit l'être et comme il le sera sans doute. Le nom de M. Morin en est la garantie. Il faut des connaissances considérables et de fortes études pour discuter les questions importantes qui se rattachent au commerce et à l'industrie. Dans tous les cas, c'est une publication que tous les marchands et industriels canadiens devront avoir à cœur de soutenir.

M. Provencher, agent d'immigration pour Manitoba a laissé Ottawa pour se rendre à son poste.

M. Larivière, président de l'Institut des artisans et de la chambre des Arts et manufactures est aussi parti pour le Nord-Ouest. On dit qu'il sera nommé assisant commissaire des terres de la Couronne pour Manitoba. M. Larivière est un jeune homme de talent qui se faisait remarquer à Montréal par son énergie, son activité et son patriotisme.

Les journaux du Haut-Canada profitent de la nouvelle échauffourée des Féliens pour insulter les métis et les accuser de déloyauté. Les imbéciles! ils mériteraient que ce fût vrai pour qu'ils apprirent à les connaître ces métis.

Le juge Aylwin est mort. Ce fut un des meilleurs légistes et orateurs de son temps. Après avoir été solliciteur-général sous Lafontaine il devint juge de la Cour d'Appel.

L. O. DAVID.

Nos remerciements à M. Malouin, avocat de Québec, pour ce qui suit. Nous regrettons de ne pas avoir eu cela plus tôt, en même temps que la gravure.

#### MONUMENT DE MONTCALM.

(Extrait du manuscrit inédit de J. A. Malouin.)

Voyez la gravure, page 489.

Le premier de novembre 1827, Lord Dalhousie convoqua, au Château St. Louis, à Québec, une assemblée des citoyens, y prononça un discours et nomma un comité chargé de l'exécution de son projet. Le 27, il posa solennellement, dans le jardin du gouvernement, la première pierre du monument des illustres Wolfe et Montcalm. Ce site fut alors préféré à celui des plaines d'Abraham, parce que l'on se proposait d'élever une colonne à l'endroit où, d'après la tradition, Wolfe mourut entouré de quelques-uns de ses officiers. Le site choisi offrait plusieurs avantages, celui de frapper d'abord la vue de l'étranger et de tenir constamment sous les yeux de la population les noms des deux héros. Placé au milieu d'arbres déjà vieux, quoique encore très-beaux et verdoyants, commandant la vue de toute la rade, Pôbelisque de Wolfe et de Montcalm est un des objets qui se gravent le plus fortement dans la mémoire de tous ceux qui visitent Québec (1).

La cérémonie de la pose de la première pierre fut faite avec une grande pompe civile et militaire : une courte allocution fut prononcée par Lord Dalhousie, et des discours en forme de prière par l'aumônier (*chaplain*) de la garnison, le Dr. Mills, et par l'aumônier provincial, le Dr. Harkness. Un ancien compagnon d'armes de Wolfe, M. Thompson, alors âgé de 95 ans, fut invité par Lord Dalhousie, dans les termes les plus flatteurs, à donner, sur la pierre, les trois coups d'usage. (2)

La dernière pierre, à la pointe de Pôbelisque, fut posée le 28 septembre 1828, en présence de Lord Dalhousie et de son successeur, Sir James Kempt, le jour même du départ de ce gouverneur, par le capitaine Fox Maule, son neveu.

Le monument a, en tout, 65 pieds de hauteur. Sur le cénotaphe, au bas de Pôbelisque, est cette belle inscription, due au Dr. Fisher :—

MORTEM VIRTUS COMMVNEM  
FAMAM HISTORIA  
MONVMENTUM POSTERITAS  
DEDIT.

Sous cette inscription se lit cette autre :—  
HUIUSCE

Monument in Memoriam virorum illustrium,  
WOLFE ET MONTCALM,  
Fundamentum P. C. Georgius Comes de Dalhousie ;  
In Septentrionalis Americae partibus  
Ad Britannos pertinentibus  
Summam Rerum administrans ;  
Opus per multos annos prætermissum  
Quid duci egregio convenientius ?  
Auctoritate promovens, exemplo stimulanus,  
Munificentia fovens.

Die Novembris xvâ A. D. MDCCCXXVII.  
Georgio IV. Britanniarum Rege.

(Traduction.)

LE COURAGE LES AYANT RÉUNIS DANS  
UNE MORT COMMUNE,  
L'HISTOIRE LEUR DONNERA UNE  
EGALE GLOIRE  
ET LA POSTÉRITÉ UN MÊME TOMBEAU.

CE

Monument à la mémoire des illustres  
WOLFE ET MONTCALM  
Fut élevé par George Comte de Dalhousie,  
Gouverneur-Général  
Des Possessions Britanniques dans  
L'Amérique Septentrionale.  
Il appuya de son autorité, stimula par son exemple  
Et favorisa par sa munificence,  
Quoi de plus digne d'un illustre Gouverneur ?  
Cette entreprise longtemps différée.  
xv Novembre 1827.  
Sous le règne de  
George IV. Roi d'Angleterre.

Du côté du nord, on lit le nom de MONTCALM, et du côté du sud, celui de WOLFE, l'un et l'autre en gros caractères.

En 1869, le monument de Wolfe et Montcalm, que l'intempérie des saisons avait fini par détériorer, fut refait à neuf. Le 8 septembre de la même année, à 10½ heures de la matinée, eut lieu la pose de la pierre angulaire. La cérémonie fut présidée par Sir N. F. Belleau, Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec. On plaça dans la pierre de fondation : une jarre contenant un tracé du monument sur lequel on lisait :—

Wolfe and Montcalm  
Monument.  
Restored  
At a cost of \$1,000, raised by  
Public subscription  
In  
1869,  
In the 34th year of the Reign of  
Her Majesty Queen  
Victoria.

(1) Le dessin en fut fait par le capt. Young, du 79<sup>e</sup> ou " Cameron Highlanders."

(2) M. Thompson est mort en 1830, dans sa 98<sup>e</sup> année.

Sir John Young, K. C. B., Governor General of the Dominion of Canada ; Sir N. F. Belleau, Lieut. Governor of the Province of Quebec ; John Lemesurier, Esq., Mayor ; Henry Fry, Esq., Treasurer ; T. J. Rickon, Esq., Architect ; Messrs. H. & T. Hatch, Contractors.

Lord Aylmer suivit l'exemple de Lord Dalhousie, et, dans sa sollicitude pour la mémoire de Wolfe, il n'oublia pas non plus celle de son illustre rival. Comme la tombe de Montcalm attendait encore l'épithaphe composée, peu de temps après l'événement, par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dont ce héros était membre, il fit mettre, dans l'église des Ursulines un marbre portant ces brèves et sublimes paroles :—

Honneur  
à  
Montcalm !  
Le destin, en lui dérobant  
La victoire,  
L'a récompensé par  
Une mort glorieuse !

Ce fut dans cette église que l'on déposa à la hâte, à la lueur des flambeaux, le soir du 14 septembre 1759, la dépouille mortelle de Montcalm, mort le même jour des blessures qu'il avait reçues au combat de la veille.

La France, jalouse de perpétuer la mémoire d'un nom cher à sa gloire militaire, décerna à Montcalm un monument funèbre. Ce monument n'est jamais arrivé au Canada, on croit que le vaisseau à bord duquel il fut mis fit naufrage ; mais l'histoire a conservé la belle épithaphe écrite par l'Académie française et destinée à orner le mausolée.

La tombe de Montcalm fut ouverte en 1833. A l'exception du crâne, l'on trouva les ossements et la bière dans un état de décomposition complète.

Le crâne, recueilli et placé dans une belle châsse vitrée, se conserve religieusement dans le musée du pensionnat des Dames Ursulines de Québec.

Voici maintenant un extrait d'une lettre de feu M. le Grand-Vicaire McGuire, auteur de la notice historique qui précède. Cette lettre, écrite à M. le Commandeur Viger, que la mort a enlevé du nombre de nos citoyens les plus dévoués à la gloire du pays, a trait à une opinion répandue plus ou moins dans le public, touchant le lieu précis où la dépouille illustre de Montcalm avait été déposée :

" L'idée d'un trou de bombe qui reçoit la dépouille mortelle d'un héros distingué, dit M. McGuire, est pleine de poésie ; et mon imagination a souvent été bercée de la pensée que l'immortel Montcalm avait obtenu ce rare bonheur. Mais un certain instinct m'ayant porté, il y a quelques années, à chercher les preuves de ce fait, j'eus la douleur de voir disparaître ce qui me paraît aujourd'hui une douce illusion ; et malgré mes efforts depuis pour rétablir ma première croyance, je n'ai pu réussir.

" Les arguments qui ont ébranlé ma foi sont : 1o. Que les annales du monastère ne font nullement mention de ce trou de bombe. On y lit seulement ces paroles : " *Le général Montcalm a été enterré dans notre église à la lueur des flambeaux.*"

2o. " Que la tradition du couvent, à cet égard, est presque nulle : car de toutes les anciennes sœurs, deux ou trois seulement croient avoir oui raconter à leurs devancières ce fait, tandis que les autres anciennes n'en ont jamais entendu parler. D'ailleurs, il est très-possible que l'on ait prit pour une tradition de la maison ou du pays, la mention de la bombe faite dans l'*Hi toire du Can da* par Smith.

3o. " Que la tradition chez le peuple n'a pas conservé la mémoire de ce fait. J'ai interrogé, dans le temps de mes premières recherches et encore tout récemment, à l'occasion de vos questions, des vieillards intelligents, et notamment une personne fort sensée et d'une excellente mémoire, M. Parent, père de feu M. Parent, du Séminaire de Québec, dont le père avait servi dans l'armée vaincue. La réponse invariable a été que l'église des Ursulines reçut les cendres de Montcalm, mais nul souvenir du trou de la bombe.

4o. " Lors de l'ouverture de la tombe de Montcalm, en 1833, et en plusieurs occasions après, une ancienne religieuse du couvent (Sœur Saint-Ignace, morte en 1839, âgée de 88 ans) qui avait été présente à la sépulture du général, interrogée par moi à plusieurs reprises, et à des intervalles assez longs, a constamment répondu qu'elle n'avait jamais entendu parler du trou de bombe.

" Quant au récit du même fait par les compilateurs du Dictionnaire Historique, et par l'Académie française, dans son épithaphe composée pour le tombeau de Montcalm, je pense que ces auteurs ont puisé à la même source ; et qu'en dernier analyse l'anecdote repose sur la seule autorité de Bougainville, qui, avec une imagination ardente, un enthousiasme exalté, s'est peut-être laissé entraîner, ou égarer par une brillante pensée."

(A continuer.)

Les amis de l'hon. M. Langevin veulent fêter son retour par un banquet.

Samedi, 21 novembre, s'ouvrira un bazar à la salle St. Jean-Baptiste pour une bonne œuvre.

On annonce que Sir Hugh Allan veut établir à Québec sa place d'affaires et que ses vapeurs demeureront désormais dans ce port.

On apprend que son Honneur le Maire de Montréal va être fait Chevalier de la Légion d'Honneur pour les services signalés rendus par lui comme Président du Comité de Secours de Montréal en faveur des Français.

Le Maire de Cork, Irlande, vient de recevoir une semblable marque de distinction pour ses services analogues.

M. SAUVAGEAU.—On lit dans la *Minerve* :

Le monde commercial s'est ému ces jours derniers de la disparition d'un homme très-estimé, qui aurait laissé derrière lui un déficit de \$42,000. D'autres confrères en ayant fait connaître le nom, nous nous sommes plus les mêmes raisons de le taire. Mais nous croirions manquer à un devoir en ne réagissant pas contre les appréciations toujours dénuées de charité qui ont cours dans ces occasions. M. T. Sauvageau, syndic officiel, a été la victime de spéculations malheureuses. Il a lutté deux mois avant que d'en arriver à cette fatale détermination. Ceux qui l'ont connu intimement ont assisté à ses angoisses, à ses nuits passées dans les larmes, à son désespoir. Tant qu'il a conservé une chance de pouvoir se racheter, il a lutté énergiquement. Ce n'est que lorsque la terrible clause de l'acte de faillite qui envoie le Syndic défalcaire au pénitencier a été sa seule ressource, qu'il s'est décidé à fuir ce suprême déshonneur.

LE CONDAMNÉ LEE.—Le malheureux Lee alias Inglebretsen qui, dans un moment de funeste égarement, avait frappé d'un coup fatal l'infortunée Mad. Foster, et qui devra bientôt expier son crime sur l'échafaud, est décidé, paraît-il, à mourir enfant de l'Eglise catholique. Tous les jours il reçoit la visite de bonnes sœurs qui l'instruisent des vérités de la foi catholique qu'il devra bientôt embrasser. Dans sa cellule, qui est plus grande et meilleure que celle des autres prisonniers, il passe son temps à lire et à s'entretenir de religion ou d'autres sujets avec ceux qui viennent le visiter. Depuis la dernière exécution capitale à Montréal, il y a eu quelques changements à ce sujet. Ainsi, maintenant l'exécution a lieu privément et l'heure est fixée par un ordre en conseil à huit heures de la matinée. Il n'est permis d'y assister qu'au Shérif ou son député, le geôlier et le médecin de la prison, et telles autres personnes qui auraient une permission spéciale du Shérif.

Il a été baptisé la semaine dernière.

LES FOUS DES ROIS DE FRANCE.—Suite.

La reine Catherine de Médicis, ayant appris que la femme de Brusquet était horriblement laide, voulut la voir. Brusquet, pour que la scène fût divertissante, avait dit à la reine que cette femme était sourde, et à celle-ci, que la reine n'entendait rien, si l'on ne haussait la voix. La cour se réunit chez Catherine, afin d'assister à cette grotesque présentation.

Brusquet mena par la main sa femme parée, attifée et accommodée ni plus ni moins que le jour de ses noces, avec ses cheveux épanchés sous son chaperon, comme une jeune épouse. Brusquet avait pris la mine douce et affairée d'un nouveau marié. Personne, à ce spectacle, ne put s'abstenir de rire à pleine gorge.

Mais ce fut bien pis, quand la femme se mit à crier haut comme une folle, et quand la reine cria plus fort, l'une et l'autre supposant qu'elle n'était pas entendue. Le bruit résonnait jusques à la basse cour du Louvre.

M. de Strozzi devina le premier la supercherie de Brusquet ; et, sans doute pour taire son courtois à l'égard de la reine, qui était dupe de la malice du bouffon, il appela un valet de chiens, qu'il vit dans la cour en équipage de chasse, la tompe pendue au cou. Il lui ordonna de sonner de toutes ses forces aux oreilles de la femme de Brusquet, et ne lâcha cette malheureuse qu'après l'avoir rendue véritablement sourde pendant plus d'un mois.

Brusquet, qui eût préféré que sa femme fût muette, se promit de faire une musique plus désagréable aux oreilles de Strozzi ; ayant su que le maréchal, arrivé à la dérobade, était descendu à son hôtel du faubourg Saint-Germain, il va réclamer l'assistance des cordeliers pour un gentilhomme possédé du diable, et il conduit chez Strozzi deux de ces religieux, qu'il avait préparés d'avance, à tenir tête à tous les démons de l'enfer.

Le maréchal était couché et lisait, quand les cordeliers entrèrent, armés du missel et d'un pot d'eau bénite. A cette vue, le maréchal, qui n'était rien moins que dévot, se lève en fureur avec de terribles blasphèmes ; les moines commencent leurs aspersions et leurs exorcismes ; la colère de Strozzi redouble : il cherche son épée, et, ne la trouvant pas, se jette sur les révérends pères, qui l'accueillent à coups de goupillon. Ce fut une bataille d'autant plus plaisante, que les cordeliers croyaient avoir affaire à un véritable possédé. Cette scène tumultueuse amena la foule autour de l'hôtel.

Brusquet s'était empressé de raconter l'aventure au roi, qui s'en égayait beaucoup, et qui envoya demander au maréchal comment il se trouvait des Cordeliers. Le maréchal, mécontent d'avoir été traité trop catholiquement, porta plainte contre Brusquet à l'inquisiteur de la foi, le jacobin Mathieu Orry, qui fit arrêter par ses agents l'audacieux bouffon, accusé de " s'être aidé des ministres de Dieu pour s'en servir à risée."

On l'aurait jugé comme hérétique, si le roi ne fût venu lui-même le tirer de prison, à la grande joie de Brusquet, " qui n'eut jamais si belle peur, dit-il, craignant ces messieurs les inquisiteurs plus que tous autres gens."

La guerre entre le Fou du roi et le maréchal de France n'était pas allée si loin pour finir ou s'apaiser.

Le cardinal de Lorraine employait les facéties de Brusquet en manière de digestion ; il obtint du roi la permission d'emmener ce fou à Rome, où il se rendait en ambassade.

A peine fut-il à Rome, qu'il envoya un courrier à Paris pour annoncer que le pauvre Brusquet était mort, et pour inviter sa femme à se mettre en mesure de conserver le privilège de la poste : le roi accorda cette faveur à la veuve de son Fou, et celle-ci n'attendit guère pour se remarier avec le courrier même que le maréchal lui avait dépêché.

Brusquet, étonné de n'avoir plus de nouvelles de sa femme ni de sa poste, repasse en France et trouve un successeur établi dans sa maison. Ce ne fut pas sans peine qu'il entra dans la possession légitime de sa femme et de ses écuries.

Le cardinal de Lorraine emmena encore Brusquet avec les plénipotentiaires qui signèrent la paix à Câteau-Cambrésis, en 1558, et Brusquet eut tous les honneurs de ce voyage de Bruxelles, où Philippe II le prit en amitié et lui fit beaucoup de biens ; car Philippe, malgré sa puissance et son faste, n'avait qu'un maigre bouffon, qui, avec sa guittare et son braillement de chansons, excitait l'ennui et la pitié. Brusquet, qui parlait l'italien et l'espagnol, se surpassa en bonne grâce bouffonnesque, en reparties vives et goguenardes, en imaginatives fantastiques et imprévues.

Un jour, dans un splendide festin où le roi d'Espagne avait invité les grands seigneurs de sa cour et l'ambassade française, l'audacieux Brusquet s'éleva sur la table au milieu des plats, sans craindre de rencontrer les couteaux, et s'enveloppa de la nappe, en ramassant avec lui toute la vaisselle d'or et d'argent, que Philippe lui permit d'emporter en récompense d'une si étrange hardiesse : Brusquet sortit de la salle, courbé sous le poids de son butin.

ENREGISTRÉ en conformité de l'Acte pour protéger les droits d'auteurs, de 1868.

## L'INTENDANT BIGOT.

PAR JOSEPH MARMÉTTE.

### SECONDE PARTIE.

#### CHAPITRE VIII.—Suite.

—Rassure-toi, mon ange ! répondit Beaulac en pressant sous le sien le bras de la jeune femme. Nous ne reverrons probablement jamais l'intendant. Ne sais-tu pas qu'il s'embarqua ce matin sur le *James* pour la France ? (1) Ainsi, loin que ce soit un mauvais pronostic, j'estime, au contraire, que c'est un dernier nuage qui disparaît de notre ciel.

Les Anglais, qui avaient intérêt de se débarrasser des hommes les plus influents de la colonie conquise, s'étaient hâtés de renvoyer en France les principaux fonctionnaires du gouvernement canadien, ainsi que les troupes et les familles les plus nobles et les plus riches. Avec tous ceux-là s'étaient trouvés compris les escrocs et les folles galantes qui ont figuré dans ce livre et dont la vie désordonnée avait jeté, durant quelques années, le scandale par toute la colonie. Le dernier de cette bande de corbeaux maintenant repus, Bigot, quittait enfin le sol sur lequel il ne voyait plus rien à piller, et s'envolait à son tour en jetant son sinistre croassement sur ce pays jonché de ruines, qu'il avait trouvé si florissant, lorsqu'il s'y était abattu tout affamé.

Le départ précipité de tous ces roués fut cause que le Canada conserva ses anciennes mœurs si pures qui font encore aujourd'hui l'honneur de notre population ; car le contact de cette corruption étrangère et partielle n'avait pas assez longtemps duré pour gagner la société canadienne, dont l'honnêteté a toujours été si proverbiale qu'on se refuse, maintenant encore, lorsqu'on feuillette les vieux mémoires, à croire aux roueries de l'intendant Bigot et de son fastueux entourage.

Raoul et Berthe restèrent au pays, où les renaissances d'ailleurs leurs intérêts et leurs souvenirs.

—Furent-ils heureux ?

Comme celle du dramaturge, la main de l'auteur se refuse de soulever la toile qu'il a prudemment laissée retomber sur les époux ; car derrière ce voile, il a pu entrevoir l'escorte de devoirs et de souffrances bien souvent, qui se joignent au cortège des nouveaux mariés, et les tirent bientôt de leur extase d'un moment, pour les pousser dans l'épave de la vie réelle, où leurs pieds saignent avant longtemps, ainsi que les nôtres, en se heurtant contre les pierres de la route.

### EPILOGUE.

Malgré son infernal génie et ses combinaisons savamment rusées, il était une chose que Bigot n'avait pas prévue et qui devait pourtant grandement contribuer à causer sa perte. C'était la venue au Canada d'un commissaire chargé de s'enquérir secrètement de l'administration de l'intendant et de ses affidés. Cet homme, M. le Trémis, avait été envoyé ici comme la guerre tirait à sa fin, entre la chute de Québec et la capitulation de Montréal.

« Homme d'esprit et de pénétration, dit M. Ferland, le commissaire découvrit beaucoup de spéculations qui avaient eu lieu, et dans ses observations au ministre, il détailla les circonstances qui confirmaient les inexactitudes dont la compagnie avait si souvent été accusée. »

Aussi Bigot se vit-il menacé d'une disgrâce et d'une ruine complètes, dès son arrivée en France. « C'est vous qui avez perdu la colonie, lui dit M. Berryer, lorsque l'intendant se présenta à Versailles. Vous y avez fait des dépenses énormes ; vous vous êtes permis le commerce, votre fortune est immense... votre administration a été infidèle, elle est coupable. » (2)

Bigot, atterré, se retira à Bordeaux, d'où il tâcha de mettre en jeu les influences qu'il avait à la cour, entre autres celle d'un M. de la Porte, bien en place à Versailles, afin qu'elles l'aideraient à éviter l'orage. Mais ce fut en vain ; la mesure était comble, et la moindre circonstance qui la devait faire déborder ne fut pas longue à venir. Pour éviter le mécontentement, l'indignation que le peuple avait ressentis de la perte de la plus belle colonie française, le gouvernement pensa qu'il était de bonne politique de jeter en pâture à la vengeance populaire les principaux fonctionnaires que la rumeur publique accusait d'avoir hâté par leurs prévarications la perte de la Nouvelle-France.

Bigot vivait depuis quelques mois à Bordeaux dans une anxiété facile à comprendre, lorsqu'il fut averti qu'il était question de l'arrêter. Que faire ? Fuir, c'était se reconnaître coupable. Mieux valait rester et tâcher de

conjuré l'orage en achetant ses juges ; car il était assez riche pour le faire.

Il se rendit en conséquence à Paris pour gagner les ministres. Mais à son grand désespoir, aucun d'eux ne consentit à le recevoir. Et à peine y avait-il quatre jours qu'il était arrivé à la capitale, qu'il fut arrêté et jeté à la Bastille, le 17 novembre 1761, en même temps que vingt autres prévenus accusés d'être ses complices, parmi lesquels Péan, Cadet, Corpron, Bréard, Estébe et Pénissault, dont les noms ont plus ou moins figuré dans ce récit.

Trente autres complices ou prétendus tels, furent aussi décrétés de prise de corps comme contumaces. Parmi ces absents qui avaient eu soin de se tenir hors des atteintes de la justice à venir, se trouvait le rusé Deschenaux, ex-secrétaire de l'intendant.

Une commission présidée par le lieutenant-général de police, M. de Sartine, et composée de vingt-sept juges au Châtelet, fut chargée de juger l'affaire en dernier ressort.

Bigot avait été immédiatement mis au secret. Il resta ainsi onze mois entiers sans communiquer avec personne, seul avec ses pensées sombres, le criminel intendant, jusqu'au mois d'octobre 1762, où les accusés obtinrent des conseils pour préparer leur défense.

L'instruction, qui dura jusqu'à la fin de mars 1763, mit enfin à nu toutes les hontes et les turpitudes de l'administration de Bigot. Quand il vit que les charges étaient si lourdes et les preuves si écrasantes, le misérable voulut entraîner au moins, dans sa chute, tous ceux qui avaient pris part à ses pilleries. C'est alors que l'on vit ces escrocs aux abois tourner les uns contre les autres des armes dont les blessures devaient causer leur perte, et qu'ils achevèrent ainsi eux-mêmes de convaincre les juges de leur culpabilité déjà très-évidente.

Enfin, le onze janvier 1764, en place de Grève, à Paris, et dans les principales villes du royaume, notamment à Bordeaux, à la Rochelle et à Montauban, le jugement rendu par la commission fut « lu et publié à haute et intelligible voix, à son de trompe et cri public, en tous les lieux et endroits ordinaires, par Philippe Rouveau, Huissier à Verge et de Police au Châtelet de Paris, accompagné de Louis-François Ambezar, Claude-Louis Ambezar, Jurés-Trompettes, à ce que personne n'en prétendit cause d'ignorance. » (1)

Voici le résumé de ce jugement concernant quelques-uns des acteurs de ce drame :

D'abord, François Bigot était « dument atteint et convaincu d'avoir, pendant le temps de son administration dans la colonie française du Canada, en l'Amérique septentrionale, toléré, favorisé et commis lui-même les abus, malversations, prévarications et infidélités mentionnés au procès, dans la partie des finances, l'une des plus importantes de celles dont il était chargé, lesquelles sont principalement énumérées dans le rapport de M. Gasparin-Roy en ses *recherches*. »

Aussi était-il banni à perpétuité du royaume ; ses biens étaient confisqués, et on le condamnait à 1,000 livres d'amende ainsi qu'à 1,500,000 livres de restitution.

Quant à ses complices, voici quelle était la teneur du jugement rendu contre les principaux d'entre eux :

Cadet, banni pour neuf ans de Paris, 500 livres d'amende, 6 millions de restitution ;

Pénissault, banni pour neuf ans de Paris, 500 livres d'amende, 600,000 de restitution ;

Corpron, condamné à être admonesté en la chambre, 6 livres d'aumône et 600,000 livres de restitution ;

Bréard, banni pour neuf ans de Paris, 500 livres d'amende et 300,000 livres de restitution ;

Estébe, condamné à être admonesté en la chambre, 6 livres d'aumône, 30,000 livres de restitution ; et quelques autres dont les noms n'ont point paru dans ce récit.

Bien que Péan fût mis hors de cour, attendu cependant les gains illégitimes faits par lui dans les différentes sociétés auxquelles il avait appartenu, il fut condamné, le 25 juin 1764, à restituer à S. M. la somme de 600,000 livres et à garder prison au château de la Bastille jusqu'à la dite restitution.

Quant au contumace Deschenaux, il fut banni pour cinq ans de Paris et condamné à 50 livres d'amende et à 300,000 livres de restitution. (3)

Par une froide soirée de la fin de mars 1764, un homme remontait du port de la Lune, à Bordeaux, et se dirigeait en grande hâte vers le centre de la ville. Enveloppé soigneusement dans un large manteau noir, dont le collet relevé lui montait jusqu'aux oreilles, tandis qu'un feutre à large bord, tiré sur les sourcils, cachait ses traits aux passants, cet homme avançait rapidement et sans jamais regarder en face ceux qui se rencontraient sur son passage.

Après avoir ainsi marché quelque temps, les pieds trempés par la neige boueuse, il profita d'un moment où il se trouvait seul pour relever la tête et s'orienter. Apercevant à sa gauche les trois tours de l'église métropolitaine de St. André, lesquelles ressortaient à peine du brouillard, il se dirigea de ce côté.

Arrivé en face de la cathédrale, il tourna à droite et s'engagea dans une petite rue sombre et déserte.

(1) *Jugement rendu souverainement et en dernier ressort dans l'affaire du Canada, etc., à Paris.* Ce volume se trouve à la bibliothèque du Ministère de l'Instruction Publique.

(2) Voyez encore le jugement plus haut cité.

(3) Voyez, outre le jugement déjà cité, l'*Histoire du Canada* de M. Dussieux.

Au bout de cinquante pas, il s'arrêta près d'une maison à deux étages, et dont la façade n'était pas plus éclairée que la rue.

—Dieu me damne ! grommela-t-il en levant les yeux jusqu'à l'étage supérieur, tout le monde doit dormir ici. Eh bien ! réveillons-les.

Et sans plus tarder, il monta les degrés, souleva le lourd marteau de fer et frappa brusquement trois coups, dont le son se prolongea soudainement à l'intérieur de la maison.

Il attendit quelques minutes avec assez de patience, mais n'entendant aucun bruit au dedans, il saisit de nouveau le heurtoir d'une main nerveuse et frappa à plein bras.

Une minute s'écoula bien encore sans qu'on eût paru l'entendre.

Notre homme allait réitérer son appel et se disposait à l'accentuer d'une façon plus vigoureuse encore, lorsqu'un bruissement de pas, qui venait s'approchant, à l'intérieur, frappa son oreille.

Un petit guichet, pratiqué dans la porte, s'ouvrit bientôt, et quelqu'un demanda d'une voix grondeuse et endormie :

—Qui est là ?

—Un ami de madame et qui veut lui parler à l'instant, répondit l'homme du dehors en déguisant sa voix.

—Madame ne reçoit pas à cette heure, reprit le verbe de plus en plus aigre du portier.

Et il allait refermer le guichet, lorsque l'autre lui tendit une pièce d'or, laquelle brilla à la lumière du flambeau, qui éclairait aussi, par l'ouverture, la figure rechignée du concierge.

Le visage du portier s'adoucit, quand il eut pris entre ses doigts la pièce d'or dont le poids acheva de le dérider.

—Faites-moi le plaisir de porter ce billet à madame, lui dit l'inconnu. Si elle n'est pas au lit, elle me recevra sans doute.

—Que monsieur veuille m'attendre.

Et le concierge s'éloigna, après avoir toutefois soigneusement refermé le guichet.

Dix minutes s'écoulèrent, pendant lesquelles l'homme au manteau machonna maints jurons tout en frappant le seuil de ses pieds refroidis.

Enfin le bruit de pas résonna de nouveau dans le vestibule, suivi cette fois d'un grincement de verrous. La porte s'ouvrit.

—Entrez, monsieur, dit le concierge.

Un homme qui savait les êtres de la maison, l'inconnu traversa rapidement le vestibule et pénétra dans une grande salle du rez-de-chaussée.

Une seule bougie, qu'on venait évidemment d'allumer, éclairait l'appartement, dont les murailles étaient revêtues d'une tapisserie de haute lisse à personnages qui, dans la demi-obscurité où se trouvait la salle, semblaient des êtres vivants enveloppés des ombres silencieuses du sommeil ou des fantômes évoqués par l'approche de minuit.

Le concierge referma la porte et l'inconnu se trouva seul.

Il ôta son feutre qui dégoûtait la pluie et le jeta sur un meuble. Ensuite il rabattit le collet de son manteau dont il finit par se débarrasser entièrement, et se laissa tomber dans un fauteuil.

La lumière de la bougie, qui s'épendait en plein sur sa figure, éclaira les traits de François Bigot.

Mais qu'il était changé, l'ex-intendant !

Au lieu de ce teint rosé que nous lui connaissions, ses joues étaient maintenant flasques et pâles, et toutes sillonnées de rides ; tandis que sous la poudre perçaient quelques mèches de cheveux grisonnants. Son front soucieux s'était creusé sous la griffe du malheur et de l'infamie, et sur son dos courbé semblaient peser encore les voûtes du chachot de la Bastille.

—Comment va-t-elle me recevoir ? pensa Bigot.

Il passait fiévreusement la main sur son front, comme pour en effacer la tache d'infamie que la justice y avait apposée, quand une porte s'ouvrit au fond de l'appartement pour laisser entrer une femme, dont la figure était cachée par un loup de velours noir.

Bigot l'avait reconnue à sa démarche ondulante ainsi qu'à sa taille de reine. Il se leva vivement et hit trois pas au-devant d'elle.

Mais la dame s'arrêta, et lui faisant une froide révérence, elle lui enjoignit du geste de reprendre son siège, tout en s'asseyant elle-même à une bonne distance de Bigot.

—Ah ! madame ! s'écria celui-ci, je vois bien à cet accueil glacial que votre amitié n'a pu survivre à ma prospérité disparue !

La dame voilée ne répondit point.

—Je m'en doutais ! poursuivit Bigot d'une voix amère. Aussi m'en a-t-il coûté de venir ici. Mais en me rappelant vos serments passés, j'ai osé compter sur l'avenir en me disant que tout n'était pas perdu pour moi, puisque vous me restiez encore.

Bigot s'arrêta, pensant que Mme Péan lui répondrait. Mais elle restait muette.

La honte et la rage transportèrent Bigot, qui s'écria d'une voix où perçait la colère :

—Il est une chose, madame, à laquelle je n'avais certes pas raison de m'attendre, c'est ce dédain superbe avec lequel vous m'accueillez. Je suis, il est vrai, ruiné, flétri, taré. Mais enfin, vous le savez, qu'ai-je fait de plus que M. le major Péan, qui attend encore son procès à la Bastille ? Le même malheur ne peut-il pas lui arriver qu'à moi ?

La jeune femme se redressa sous le coup de cette mordante vérité, puis elle s'écria, mais d'une voix étrange, sourde, et que Bigot reconnut à peine :

—D'abord, monsieur, n'insultez pas d'avance le mari dont j'ai très-indignement porté le nom et à l'honneur duquel vous avez fait un si grand tort ; car il n'a pas encore été condamné. lui. (1) Ensuite, laissez-moi vous dire que c'est bien mal à vous de me supposer d'aussi sordides sentiments que ceux que vous me prêtez. Fussiez-vous encore plus malheureux que vous n'êtes, je voudrais partager vos souffrances comme j'ai pris part à votre prospérité, si les plus sérieux motifs ne me faisaient maintenant un devoir de vous dire :—Monsieur Bigot, tout rapport doit immédiatement cesser entre nous.

—C'est fort bien parlé, madame, répliqua l'autre avec ironie. Et je conçois que l'occasion est bien choisie pour me tourner le dos, sous prétexte de revenir à ce mari, que vous avez pourtant bien négligé jusqu'à ce jour !

—Je ne relèverai pas cette insulte, monsieur Bigot. La colère qui vous aveugle vous empêche de voir l'inconvenance de vos procédés. Je vous dirai plutôt : Oubliez-moi, et tandis qu'il en est temps encore, repentez-vous des fautes de votre vie passée. Car la patience de Dieu s'est lassée de nos crimes et sa colère s'appesantit maintenant sur nous.

—Bon ! il ne me manquait plus qu'un sermon de vous pour couronner la sentence de messieurs les juges du Châtelet. Continuez, madame, j'ai acquis énormément de patience durant dix-huit mois de captivité, et j'en ai subi bien d'autres que vos pieuses considérations sur les châtiments de la Providence.

—Ne raillez pas la divinité, monsieur ; car moi, qui vais bientôt mourir, je vous dis que les vengeances de Dieu sont épouvantables !

Cette voix qui lui parlait avait quelque chose de si navrant, que Bigot en ressentit un malaise indéfinissable.

—Que dites-vous, madame ? s'écria-t-il. Vous mourir ?

—Oui, monsieur. Un mal horrible me consume et dans quelques mois, dans quelques semaines, peut-être, j'irai rendre compte à Dieu de ma coupable vie.

—Ah ! vous voulez me tromper, Angélique ! s'écria Bigot en se jetant à genoux aux pieds de la dame. Je vous en supplie au nom de votre amour passé, ne rejetez pas un infortuné qui n'a plus d'espoir qu'en votre affection ! Ne méprisez pas trop celui qui, pour vous plaire, pour satisfaire vos moindres caprices, a tout outragé, devoir, honneur et patrie. Angélique, écoutez. Je pars demain pour l'Amérique.

Prenez passage avec moi sur la *Fortune*. Nous donnons pour Huguenots, nous trouverons facilement un asile dans les colonies anglaises. Là, sur un coin de terre isolée, nous vivrons ignorés des hommes et pourrons encore couler d'heureux jours avec les lambeaux de ma fortune, arrachés aux griffes des recors du Châtelet. Oh ! n'est-ce pas que vous ne me refusez point, Angélique ? Dites ! vous avez voulu m'éprouver, n'est-ce pas ? Et ce masque, qui voile encore votre figure, vous ne l'avez mis que pour me cacher les impressions de votre visage et me surprendre plus agréablement ensuite. Enlevez-le, je vous en prie, que je voie encore ces traits chéris, dont le divin rayonnement réchauffait mon cœur !

—Il ne sera pas dit, monsieur, que je vous aurai refusé ce dernier sacrifice ! repartit doucement la jeune femme. Mais puisse, au moins, l'horrible impression que je vais vous causer vous faire croire à la justice de ce Dieu dont vous niez l'existence et qui m'a si cruellement punie !

D'un geste nerveux elle arracha le loup de velours qui lui descendait du front jusqu'au menton.

Bigot jeta un cri affreux et se rejeta en arrière, tandis que Mme Péan, frappée de la terreur qu'éprouvait son ancien amant en apercevant sa figure, s'affaissait évanouie sur le parquet.

Un hideux cancer dévorait le visage naguère si ravissant de la coquette qui passait encore pour une perle de beauté la dernière fois que Bigot l'avait vue avant d'entrer à la Bastille. Les horribles pattes de crabe de la tumeur s'étaient enfoncées dans cette peau satinée, dans ces chairs luxuriantes, et s'étendaient maintenant presque jusqu'au front, à partir de la bouche. Les cartilages du nez avaient disparu, mettant à nu des cavités sanguinolentes et noires, tandis que la lèvre supérieure, à demi-rongée, laissait à découvert la gencive et les dents.

C'était quelque chose d'effroyable à voir ; une tête de morte exhumée du sépulchre quand la putréfaction a commencé.

Bigot ne put supporter plus longtemps cette horrible apparition et s'enfuit épouvanté.

Le lendemain, il s'embarquait sur la *Fortune*.

Le commencement de la traversée fut des plus heureux, et le vaisseau cinglait rapidement vers les pays d'Amérique.

Après toutes les angoisses des cachots de la Bastille, et les hontes du procès, Bigot ressentait un bien-être extrême du grand calme qui se faisait dans sa vie. A part le capitaine qui savait son histoire, personne ne le connaissait à bord.

Déjà même il faisait des rêves d'avenir et l'horizon d'occident, vers lequel tendaient sa course et ses desirs, se parait à ses yeux des couleurs les plus roses.

(La fin au prochain numéro.)

(1) Péan ne fut, en effet, définitivement jugé que le 25 juin 1764.



